N°451 ▪ Du 26 mars
au 8 avril 2021

Tahiti et Moorea : 350 Fcfp - Autres îles : 390 Fcfp
Hors Polynésie : 580 Fcfp / 4,86 €

9 771158 226017

Tahiti PACIFIQUE

UNE GOUTTE DE LIBERTÉ DANS L'OCÉAN

ÉDITION SPÉCIALE

NUCLÉAIRE

APRÈS L'INTOX... L'INFOX !

SOMMAIRE

VENDREDI 26 MARS 2021 ▪ N°451

PROCHAINE PARUTION : VENDREDI 9 AVRIL 2021

BIMENSUEL D'INFORMATION ET DE CULTURE

LES CHRONIQUES

4 Le baromètre
5 L'édito
6 L'hommage
7 Les brèves & confidences
8 Les grandes plumes
10 L'œil de Maeva est Takin
11 Pertinences & impertinences
12 Vu de Paris
13 La carte blanche à Hgp
14 Le grand angle

L'ACTU

16 À LA UNE
- Essais nucléaires : de l'intox à l'infox : la politique bipolaire de l'État et du Pays
- Enfin de bonnes nouvelles sur le dossier des archives militaires
- Voyage à Tahiti d'un collectif de veuves de vétérans
- *Au nom de la bombe* : et les petits-enfants du nucléaire ?

32 LE CAHIER DE L'ÉCONOMIE
Du soleil, de l'eau et du fer

34 LA VEILLE TECHNOLOGIQUE
Quatre ans de PRISM à Tahiti ont insufflé un vrai esprit d'entreprenariat

36 LE PACIFIQUE
Brèves d'Océanie

LA CULTURE

38 PAGES D'HISTOIRE
1952 : quand Tahiti riait, l'assemblée représentative faisait grise mine

42 SAVOIR-FAIRE
Le *tīfaifai*

46 L'ÉCO-ÉVASION
États-Unis : le désert de Sonora (partie 1/2)

LE COIN DÉTENTE

48 L'agenda
50 Le courrier des lecteurs
52 Les jeux
54 Abonnement

Illustration de Une
Hgp

REJOIGNEZ-NOUS
Tahiti Pacifique

Tahiti Pacifique sur le Web
TAHITI-PACIFIQUE.COM

NOTE : Les analyses exprimées dans certains articles de ce magazine ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de l'ensemble de la rédaction.

Par Juliette Doucet

BEAU FIXE

✔ **Covid-19. Avec le recul de l'épidémie, les restrictions sanitaires ont été allégées, jusqu'au 7 avril :** réouverture (réglementée) des salles de spectacle, salons, foires, bars… et rassemblement jusqu'à 15 personnes dans les espaces publics. Sur le front de la vaccination, *"toute personne sortant du pays et toute personne entrant dans le pays devrait être vaccinée"*, a déclaré le président de la Polynésie française, faisant craindre chez certains la mise en place d'un "passeport vaccinal" jugé dangereux et discriminatoire, quand d'autres, comme le P-dg d'Air Tahiti Nui Michel Monvoisin, l'appellent de leurs vœux pour sauver la haute saison touristique.
Le vaccin, dont près de 40 000 doses ont d'ores et déjà été livrées, est désormais proposé à toute personne majeure, sur l'ensemble du Territoire.

Crédit photo : Oceania

✔ **Sport. Marjorie Rinati, maître-nageuse, a réalisé un tour de Moorea à la nage (65 km) en 21 heures et 36 minutes.** L'objectif de ce défi était de soutenir l'association Oceania, dont l'une des actions consiste à ramasser les déchets à la dérive (comme des filets de pêche) pour protéger la faune marine.

À MÉDITER…

"L'exercice de la liberté d'expression ne peut aller à l'encontre du respect dû à la dignité humaine."

Dominique Sorain, haut-commissaire, suite à la manifestation contre les mesures sanitaires durant laquelle certains portaient une étoile jaune (*lire aussi page 14*)

ORAGEUX

Crédit photo : Astrid HB Tureia 2021

✘ **Nucléaire. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a affirmé avoir pris en compte l'eau de pluie consommée par la population "*pour calculer la dose à la thyroïde par ingestion d'eau reçue par la population des îles Gambier suite à l'essai Aldébaran (1966)*", contrairement à ce qu'affirment les auteurs du livre *Toxique* sur les essais en Polynésie**, dont il critique le manque de précisions. Pour le CEA, s'il devait refaire les calculs, *"la méthode utilisée serait la même aujourd'hui qu'à l'époque"*.
Au-delà des querelles d'experts concernant la mesure des taux de radiations nucléaires absorbés par la population, un constat est clairement établi par deux sources officielles récentes : le Centre médical de suivi, chargé de dépister les maladies radio-induites ("Conséquences sanitaires des essais nucléaires français dans le Pacifique", rapport de février 2020) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ("Essais nucléaires et santé", rapport de février 2021). Il concerne l'incidence élevé du cancer de la thyroïde en Polynésie française, en particulier pendant la période 1998-2002 (plus de trente ans après le premier essai aérien) et notamment aux Gambier.
Le député indépendantiste Moetai Brotherson, qui ne comprend pas le silence du gouvernement local concernant les études les plus récentes, **a déposé (début mars) une proposition de loi "*visant à la prise en charge* [des victimes, sous la responsabilité de l'État] *et à la réparation des conséquences des essais nucléaires français*"** avec un "*grand plan de dépollution et de traitement des déchets*". Les trois autres parlementaires polynésiens sont également montés au créneau pour demander des explications et "*un droit de réparation et de mémoire*" à l'État, ainsi que l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire.
Quant au parti Heiura-Les-Verts, il a lancé une pétition pour rebaptiser, à Papeete, la place Tu-Marama (ex-place Jacques-Chirac) en "place Bruno-Barrillot" (défenseur des victimes) ou encore l'avenue Charles-de-Gaulle en "avenue des Victimes des essais nucléaires".

✘ **Tourisme : au secours ! Le Collectif des acteurs du tourisme polynésien,** qui regroupe plus de 400 professionnels (agences de voyage, transporteurs – dont Air Tahiti Nui, Air Tahiti et French Bee – établissements hôteliers, pensions de famille, prestataires…), **a adressé un courrier au Premier ministre Jean Castex pour demander la réouverture des frontières locales** (fermées depuis le 3 février, jusqu'au 31 mars, au plus tôt) **aux touristes internationaux, au plus tard le 1er mai prochain,** tandis que les autorités du Pays misent sur une réouverture début mai.

Avec deux tiers de touristes en moins par rapport à 2019, "*nos entreprises terminent l'année 2020 avec une perte de revenus équivalent à 60% de ce qu'elles avaient pu générer en 2019*", explique le collectif. (Des dégâts limités, grâce aux 9 milliards de Fcfp du Pays et aux 7 milliards de Fcfp de l'État injectés dans l'économie locale.) En 2021, alors même que "*la vaccination progresse partout*" et que *"la situation sanitaire locale est maîtrisée"*, les professionnels du tourisme estiment que les mesures imposées "*mettent en péril nos structures et l'avenir de nos collaborateurs*". Il est ainsi "***crucial de pouvoir annoncer publiquement au plus vite une date de réouverture à l'attention de nos marchés**, avec des protocoles et des conditions d'entrée et de séjours stricts*", conclut le courrier.

Nucléaire : nos politiques… ces Pinocchio !

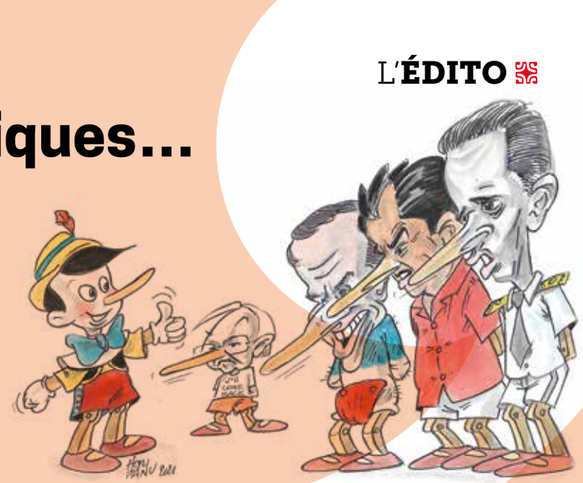

"*Le mensonge fait partie de l'héritage des essais nucléaires depuis le premier jour*", écrivent le journaliste Tomas Statius et le scientifique Sébastien Philippe dans le livre *Toxique*, qui a fait l'effet d'une bombe à sa sortie, le 10 mars dernier. L'ouvrage jette un nouveau pavé dans la mare du nucléaire déjà bien souillée par des années de mensonges de l'État, cachés sous le sceau du "Secret Défense". Ce qu'il semble donner d'une main, il le reprend de l'autre : une politique bipolaire pour ne pas dire schizophrène, dont le Pays semble se faire complice et qui met davantage de l'huile sur le feu d'un sujet explosif en Polynésie ! Après l'intox, place à l'infox, vous savez ce terme équivalent en français de l'expression "fake news", formé sur "information" et "intoxication"… Clairement, il s'agit d'une "fausse nouvelle", qui n'est pas une simple erreur mais bien une manipulation des masses, avec parfois l'intention de nuire ou de taire la vérité.
Rassurez-vous, nous ne sommes pas "complotistes", loin s'en faut, mais les mensonges ont duré trop longtemps. De Gaulle a menti au peuple polynésien pour servir les intérêts de la France. Ses successeurs, aussi. Que dire de Gaston Flosse, connu pour mentir comme un arracheur de dents, avec son "*Si j'avais su*", lui qui a été à la botte de Chichi pendant de longues années ? Quel crédit accorder à notre président actuel Édouard Fritch, qui avoue avoir "*fait partie de cette bande et menti pendant trente ans*", mais nous cache avoir eu entre les mains un document déclassifié révélant un lien direct entre les essais nucléaires et l'importance du nombre de cancers dans la population ? Pire, en fouillant dans nos archives, on découvre que la presse locale a également brillé par son mutisme à cette époque !
Seul un irréductible, Alex du Prel, fondateur de *Tahiti Pacifique*, disparu il y a maintenant quatre ans, écrivait déjà en juillet 1995 : "*Nous sommes en train d'assister dans l'entourage du Président (*Jacques Chirac, ndlr*) au retour au pouvoir des « purs et durs » de la raison d'État [à Tahiti], les mêmes qui avaient réussi, par presse interposée, à faire croire jadis aux populations de nos îles que les retombées des essais aériens étaient bonnes pour leur santé*." En septembre de la même année, du Prel enfonçait le clou : "*RFO est censuré, tout comme les quotidiens, dociles, se censurent. Le président Flosse ne permet pas à l'Assemblée territoriale de débattre du nucléaire, toute émission de télévision décrivant les effets du nucléaire est coupée sans préavis des programmes ou reléguée à minuit, alors que celles projetant une image favorable bouscule le film de 20 heures. Un ministre des Tonga en visite a droit à trois photos en un jour dans les quotidiens Hersant* (La Dépêche de Tahiti et Les Nouvelles de Tahiti, ndlr*), alors que les députés luxembourgeois, japonais ou américains venus protester contre les essais nucléaires sont ignorés. La désinformation va bon train, tel le ministre de Peretti qui nous explique que la faune des sites «* va subir 7 ou 8 petits tremblements de terre *», alors que la réalité est bien plus radicale. Lisez nos pages sur Fangataufa…*".
L'annonce récente de Macron d'ouvrir enfin les archives militaires pour la période précédant 1971 est une première victoire, mais le combat pour la transparence doit se poursuivre. Au nom de la liberté de la presse et du droit du peuple polynésien de connaître la vérité, *TPM* continuera à dénoncer nos pantins de politiques, ces Pinocchio qui mentent ouvertement, sans scrupule. Vont-ils, comme le veut la morale dans le conte de Carlo Collodi, se transformer également en ânes ? ■

Ensemble, faisons bouger les lignes !

Bonne lecture, *te aroha ia rahi*.

Dominique Schmitt

NB : pour rappel, votre magazine est imprimé le mercredi soir

TAHITI PACIFIQUE

MAGAZINE D'INFORMATION FONDÉ EN 1991 PAR
Alex W. du Prel
Gérants Albert Moux et Sarah Moux

Directrice de la publication
Sarah Moux
Tahiti Pacifique est une publication
Fenua Communication
BP 40 160 - 98 713 Papeete
Tél. : 40 43 49 49 - Fax : 40 43 49 44
Facebook : Tahiti Pacifique

RÉDACTION
Rédacteur en chef
Dominique Schmitt

dominique.schmitt@fenuacommunication.com
Tél. : 40 43 49 49

PUBLICITÉ / DIFFUSION
Contact publicité
Cédric Cyffers
Tél. : 89 71 88 57
cedric.cyffers@fenuacommunication.com

Diffusion
michel.cuneo@fenuacommunication.com
Tél. : 89 29 18 77

Impression Tahiti Graphics/Pacific Press
Prix Tahiti et Moorea : 350 Fcfp
Prix autres îles : 390 Fcfp
Prix Métropole : 4,86 €

ISSN 1158-226X
Dépôt légal à parution.
N° de CPPAP : 1223 D 93021

L'artiste peintre Joseph Chaussoy s'en est allé

Dimanche 14 mars, le monde de l'art et de la culture était en deuil en apprenant le décès de Joseph Chaussoy à l'âge de 77 ans. Originaire de Raiatea, ce peintre prolifique était le fondateur de la maison Arii Création en 1964. Des hommages ont été rendus de toutes parts, retraçant sa vie et sa carrière ; nous avons voulu donner la parole à son fils Evrard, lui-même artiste.

Crédit photos : DR

Votre frère et vous-même êtes devenus artistes peintres comme votre père. De quelle manière votre père a-t-il influencé votre vie artistique ?
"Mon père ne m'a jamais vraiment encouragé ni poussé à peindre. Mais l'art était tellement omniprésent dans notre quotidien que nous avons forcément été influencés. Il dessinait ou peignait en permanence. À la maison, il peignait, puis il prenait sa voiture et allait au travail, ce qu'on appelait « l'atelier », là où ils imprimaient tous les *pāreu* et tee-shirts Arii Création, et là aussi il dessinait. Il y avait des feutres, des pinceaux, des tubes, des rouleaux, du papier... en pagaille. Partout. C'était vraiment accessible. On avait des grandes tables à dessin à l'atelier, à la maison aussi. Vraiment, c'était tellement accessible, que forcément, ça nous a incités à nous y intéresser et à expérimenter. Me concernant, je dirais que j'ai toujours dessiné. Toute ma vie. Aussi loin que je me souvienne. Mon frère Gilbert, ça devait être pareil."

Comment définiriez-vous la pratique artistique paternelle ?
"Il ne parlait pas beaucoup de son travail en général, mais c'était un artiste engagé. Il s'amusait à faire de l'ironie dans ses tableaux, comme par exemple la scène avec Jésus et les apôtres remplacée par une fin de soirée de beuverie (*voir ci-contre*). Il se glissait aussi dans certains tableaux, comme celui des danseuses, le personnage avec la mèche de cheveux blancs, c'est lui.

Gilbert, Joseph et Evrard Chaussoy

Il avait aussi représenté la Polynésie par une pirogue et les politiciens en rameurs. Je pense que tout ça illustre son besoin de passer des messages, de ne pas seulement peindre des jolis paysages polynésiens vides de sens."

Lui qui avait une pratique artistique au long cours, participait-il à des expositions collectives ?
"Oui, essentiellement à la galerie Au Chevalet, de celles qu'ils organisent en décembre chaque année. D'ailleurs, il n'y a malheureusement qu'une seule exposition collective dans laquelle nous avons pu être réunis, lui, mon frère et moi *("Te nohoraa i te pae pape", novembre 2005, ndlr*). C'est en partie grâce à mon père que cette galerie a vu le jour. Au départ, Joseph et Valérie étaient encadreurs et très bons amis de mon père. Mon père n'arrêtait pas de leur dire d'ouvrir une galerie et quand, enfin, ils se sont lancés, c'est avec une exposition de lui qu'elle a ouvert. Mon père avait toujours ce genre d'influences sur les gens, je reçois beaucoup de témoignages de personnes qui me disent que c'est grâce à lui qu'ils ont fait ceci ou cela. Et je confirme qu'il était vraiment du genre à nous pousser à faire des choses. Je peignais et dessinais pour moi. Mais, vers mes 20 ans, j'ai commencé à exposer parce qu'il m'a poussé à participer à une expo collective. Nous avons vécu plusieurs situations où il nous poussait à tenter et à faire de notre mieux. Je lui en suis extrêmement reconnaissant pour ça." ■

Propos recueillis par Vaea Deplat

SOCIÉTÉ

Sport contre le "virus de la peur" : le Pays se bouge enfin !

Crédit photo : DR

Notre précédent dossier de Une, intitulé "Renforcer son système immunitaire pour lutter contre le « virus de la peur »" (*lire TPM n° 450 du 12 mars*), aurait-il eu l'écho escompté auprès des autorités ? Nous nous interrogions sur la décision de fermer les salles de sport, sous prétexte d'une crise sanitaire mondiale, qui allait à l'encontre de la santé publique. Une aberration quand il s'agit, au contraire, de reconquérir l'essentiel, notre bien-être. Eh bien, figurez-vous que la Direction de la santé a enfin organisé, à Papeete, un atelier portant sur la restauration de la santé et le développement communal en post-Covid.
"*Il faut désormais gérer la phase post-épidémique, et en particulier restaurer la santé de la population pour permettre de relancer le développement économique et social des communes et du Pays.* (…) *La bonne santé des populations est un élément fondamentalement nécessaire au développement économique et social. En effet, la bonne santé définie par l'OMS comme un état de bien-être physique, mental et social, est un outil indispensable à chaque individu, lui permettant de réaliser ses projets personnels, familiaux et professionnels. L'économie a été fortement impactée par l'épidémie et le retour de la population à une meilleure santé est un impératif pour le développement."*
Un premier atelier en ce sens a ainsi été proposé à six communes des Îles du Vent. Il sera suivi d'un deuxième en avril pour les autres communes volontaires, puis sera proposé ensuite aux communes des archipels. Ça bouge, doucement… mais ça bouge !

D.S.

Crédit photo : Archives Tahiti Pacifique

ANNIVERSAIRE *TPM*

Une édition collector le 7 mai

Quatre ans. Cela fait déjà quatre ans qu'Alex du Prel, le fondateur de *Tahiti Pacifique*, nous a quittés, un mardi 14 mars 2017. La rédaction poursuit la mission qui lui est donnée, enquêter et décortiquer l'information par le prisme de cette goutte de liberté dans l'océan qui fait la réputation de *TPM*. Ainsi, nous ne l'oublions pas, loin de là.

Et encore plus cette année qui célébrera une date historique, puisque votre magazine, créé en mai 1991, va fêter ses 30 ans ! Pour marquer ce bel anniversaire, nous préparons une édition collector, un hors-série, que vous pourrez découvrir le 7 mai prochain (*TPM* n° 454). Pour l'événement, votre *TPM* se refera une petite beauté grâce à une refonte de sa charte graphique. À très vite, merci à tous, chers lecteurs et abonnés, pour votre soutien et votre fidélité.

Dominique Schmitt

Par Simone GRAND
Biologiste et anthropologue

Après les mensonges d'Église, les mensonges d'État ! Faits de parents indignes ?

Abreuvée de mensonges, la population polynésienne le fut et l'est encore. Et cela par les plus hautes autorités spirituelles et politiques. Autorités qui toutes deux se sont présentées en "parents" = *metua* d'une population à berner, tant l'obéissance soumise leur était indispensable.

Les Anglicans, issus de la *low middle class* anglaise, étaient animés d'une très grand soif de revanche sociale. En échec dans leur propre pays, ils rêvaient d'Utopie dont ils seraient les souverains. L'alliance avec Tu-Pomare, qui ne pouvait se revendiquer d'une lignée sacralisée sur les plus prestigieux *marae* antiques, fut indispensable à l'un comme à l'autre. Avec Pomare II, ils assirent un régime totalitaire. Leur "Code" de lois remplaçant *Tapu* et *Rāhui*, menaçait de mort toute personne manifestant la moindre nostalgie de ses ancêtres. Même un sommeil agité rendait suspect de sédition ! Et donc passible de mort !
La langue tahitienne fut trafiquée pour mieux contraindre les esprits. Les danses furent maudites. Il y a de quoi être saisi d'effroi !
Une libération vint du Protectorat en ces périodes tourmentées, où les épidémies ravageaient et endeuillaient les îles. Pomare IV régna cinquante ans et son fils Pomare V plus brièvement.

La vie continua cahin-caha jusqu'au jour où, chassés d'Algérie, les militaires français désignèrent nos îles comme laboratoire à ciel ouvert pour leurs expérimentations de mise au point de leurs bombes nucléaires. Le général-président de la République, habile politicien, embarqua dans son projet bien des rêveurs de puissance, ainsi que des résistances et réticences instinctives. Elles ne pouvaient qu'être "instinctives", les oppositions à ce projet, car la connaissance de ce qui allait s'y faire échappait à tous. Cela relevait d'un basculement dans l'inconnu absolu. Et ceux qui savaient se sont bien gardés de diffuser la connaissance. Avec la distance temporelle, se devinent les conflits de loyauté habitant nos décideurs de l'époque. Traversés de désirs contradictoires entre l'appât du gain, la notoriété, la vanité, un certain sens du devoir et l'instinct de conservation, ils ont oscillé. Le plus désintéressé d'entre eux fut jugé être le plus dangereux. Pouvana'a a 'O'opa, trahi par nombre de ses bavards alliés repentants mais trop tard et ça dépendait des jours, fut neutralisé, sali, condamné avec des méthodes honteuses. Le *metua* élu du peuple a déplu aux autorités se prétendant *metua.*
Avec le recul du temps, se révèle le machiavélisme du général-président, qui tenait à ce que les habitants de la Polynésie soient "consentants", tout au moins en apparence ! Aussi, afin de faire pencher la balance du référendum du "bon" côté, les résidents chinois, jusque-là numérotés, reçurent en masse leur nationalité française. Reconnaissants, ils votèrent "comme il faut". C'est quand même pervers d'avoir conditionné la régularisation de leur statut de travailleurs immigrés identifiés par des numéros, contre leur complicité à la politique nucléaire nationale !

> Le général-président de la République, habile politicien, embarqua dans son projet bien des rêveurs de puissance, ainsi que des résistances et réticences instinctives.

Une autre ruse manipulatoire est révélée par Jacques-Denis Drollet dans *L'Élu du peuple* de Marie-Hélène Villierme : "*Si nous n'avions pas marché, nous aurions eu un gouvernement militaire* !" À l'expression de son visage, cela paraissait le comble de la trahison et du déshonneur pour un élu polynésien que d'abandonner les rênes du pouvoir aux mains de militaires français. C'est ainsi que nombre d'entre eux se sont trouvés complices de décisions qui souvent les dépassaient, mais où ils pensaient avoir minimisé la casse et servi leur peuple malgré tout. En refusant la nudité d'un pouvoir militaire affiché, nos élus ont permis l'habillage démocratique attendu par les autorités de l'État = *Hau metua* = gouvernement parental qui se distingue du *Hau fenua*= gouvernement local.
De toute évidence, les "bons et loyaux services" furent récompensés d'une manière ou l'autre.
Qui suis-je pour jeter la pierre à qui que ce soit ?
La Raison d'État recouvre souvent des monstruosités, telles les décisions imbéciles des Hauts gradés militaires condamnant leurs propres enfants à l'ignominie des combats en tranchées de boues glacées infestées de vermines en 1914-18. Et ils fusillaient les traumatisés horrifiés hébétés... en les accusant de désertion ! À l'aune de la sauvagerie institutionnelle, les habituels contempteurs de la prétendue sauvagerie des bronzés devraient se regarder dans un miroir. Ça reposerait les oreilles de ceux qu'ils ont cru légitime de "civiliser".

Crédit photos : DR

Et voilà que paraît *Toxique* de Sébastien Philippe et Thomas Statius. Oh ! il ne dévoile pas tant de secrets que ça. Mais il arrive à un moment où on les entend différemment. Aussi fait-il l'effet d'une bombe. Il est entendu avec plus d'attention. Avec le temps, s'en est allée l'appréhension d'en parler ouvertement sans fausse pudeur ni agressivité. Mais sereinement, comme l'on parle du Covid-19, qui vient s'éterniser en 2021 et pourrait donc s'appeler Covid 19-21. Hum !
La politique de dissuasion nucléaire fut payée par la chair, le sang et les gênes, les larmes, gémissements, douleurs et chagrins de Polynésiens qui, jusque-là, vivaient tranquillement dans leurs îles, sans rien demander à personne. Bien sûr, grâce à l'argent de la Bombe, l'aéroport de Tahiti-Faa'a fut construit ainsi que quantité d'autres plus petits. Bien sûr, de nombreux fiers temples protestants et élégantes églises se dressèrent ci et là. Et tant d'autres bienfaits matériels au prix du saccage de trop nombreuses rivières transformées en minerais d'exploitation d'agrégats escamotés par nos dirigeants spoliant des propriétaires impuissants. Bien sûr, des soins d'une exceptionnelle qualité sont désormais assurés dans notre hôpital à l'architecture passoire à énergie.
Mais ces traumatismes tant politico-religieux que politico-militaires se doivent d'être décrits, identifiés, analysés, racontés. Ceci en veillant à ce que la parole libérée soit libératrice et n'enferme surtout pas dans des impasses de victimes revanchardes. L'on pardonnera aux parents indignes s'ils reconnaissent avoir eu tort et participent désormais à dessiner les contours de chemins de vie, où la notion de respect ne soit plus en toc. ■

Liberté, égalité, sororité

Ah ! la langue française ! La comprendre n'est pas simple, pas plus que son histoire, du reste. Le pays qui a inventé les droits de l'Homme (on y a mis un H majuscule pour laisser quand même supposer qu'on allait au-delà du genre masculin) avait-il oublié la moitié (et même plus) du genre humain ? Et beaucoup d'hommes de se défausser sur cette règle qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin, comme une justification de l'oubli de cette moitié de l'humanité ! Déjà, les Français avaient inventé la fameuse "loi salique" qui voulait que les femmes ne pouvaient pas régner. Des Françaises (en fait des métisses, puisque les rois épousaient des princesses étrangères et que les rois étaient eux-mêmes des métis) n'étaient ni dignes, ni capables de régner. Les Anglaises, les Autrichiennes par exemple, l'étaient. Supériorité du mâle français ?

Mais tout n'est pas noir ou blanc en politique. Les droits de l'Homme s'accompagnent de trois mots féminins : liberté, égalité, fraternité… La revanche des femmes ? Je ne sais pas parce que si les révolutionnaires ont rejeté la tyrannie de la royauté ou de l'Église catholique, ils n'ont pas été capables de se débarrasser de la tyrannie de la grammaire française et de ses subtilités à nulles autres pareilles.

Passons en effet sur les deux premiers mots de la devise républicaine. Liberté, c'est forcément un mot féminin. L'Histoire l'a prouvé. Dans les moments les plus pénibles de la servitude, les femmes ne se sont jamais pliées et dans leur for intérieur, elles ont résisté quand les hommes, ou se couchaient ou se révoltaient pour imposer une autre servitude. L'égalité, c'est forcément féminin. Ce sont les femmes qui ne font pas de différence entre les enfants qu'elles génèrent, soit garçons, soit filles.

Fraternité, c'est l'illustration de la bizarrerie de la langue de Molière. Voilà un mot qui exprime les rapports harmonieux que les hommes devraient entretenir entre eux. Ils devraient être comme des frères (enfin, comme des frères devraient être) et on appelle ça d'un mot féminin : la fraternité. Le masculin de frère(s) entraîne donc le féminin quand il les englobe tous…

Liberté, c'est forcément un mot féminin. L'Histoire l'a prouvé. Dans les moments les plus pénibles de la servitude, les femmes ne se sont jamais pliées et dans leur for intérieur, elles ont résisté quand les hommes, ou se couchaient ou se révoltaient pour imposer une autre servitude.

Forcément la grammaire française a été inventée par une femme. Quel autre spécimen du genre humain, à une époque où la femme était en lisière (laissez le lisier aux mâles), aurait pu glisser subrepticement des subtilités qui laisseraient les hommes se faire dominer par le féminin ? Franchement, il fallait la faire faire par des hommes la Révolution, des hommes qui ont finalement cédé des mots féminins pour la devise qui est au fronton de nos édifices publics !

Donc, les femmes pourraient se réjouir de cette victoire, du moins le pouvaient-elles tant qu'elles étaient obligées de cacher qu'elles s'étaient ainsi vengées du genre masculin. Mais maintenant que personne n'ose plus contester le combat des femmes pour occuper la place qu'elles méritent, des changements doivent suivre. Les idées précèdent les mots, mais quand les idées triomphent les mots doivent les traduire. Ainsi, on ne peut plus laisser la devise républicaine se terminer sur la fraternité, un mot qui oublie que les femmes aussi peuvent être ou sont solidaires. Et ce mot appelé à remplacer la fraternité sera la sororité ! Sororité sera intrinsèque (dans une copie, au lycée, j'avais écrit "*un train sec*"…) aux valeurs républicaines.

Ne croyez pas que je sois en avance sur mon temps. De toutes parts fleurissent de telles revendications. Par exemple, avez-vous lu le livre de Marylène Patou Mathis ? Si c'est non, c'est vous qui êtes en retard d'un combat.

Cette auteur (directrice de recherche au CNRS) vient de publier un ouvrage extraordinaire sur la préhistoire : *L'homme préhistorique était aussi une femme* (éditions Allary). Cette spécialiste de la période du Néandertal s'était interrogée : pourquoi dit-on toujours que les hommes préhistoriques ont dessiné sur les parois des grottes ou ont sculpté statuettes et figurines ? Pourquoi les femmes de cette époque n'auraient-elles été elles aussi des artistes ? Pourquoi douter de leurs qualités et leur réserver les tâches ménagères sans les ménager ? Et si au contraire, les chefs-d'œuvre d'art rupestre avaient été conçus et réalisés par des femmes ? Fini donc le temps où les femmes étaient un non-sujet. L'auteure de ce livre entreprend désormais des recherches pour montrer que les femmes avaient une autre place à l'époque préhistorique que celle qu'on leur attribue par un funeste réflexe.

Le pays qui a inventé les droits de l'Homme (on y a mis un H majuscule pour laisser quand même supposer qu'on allait au-delà du genre masculin) avait-il oublié la moitié (et même plus) du genre humain ?

Crédit photos : DR

Ce qui est extraordinaire, c'est que, même de nos jours, après les victoires que les femmes ont remportées, le regard qu'on porte sur le passé place les femmes en position d'infériorité. Il y a bien des exceptions. La Vierge Marie ? Allons donc, on en a fait une pleureuse, la *Mater dolorosa* ! Et quelle conception de la femme ! Il fallait qu'elle soit "pure" pour enfanter le fils de la divinité ! Une femme qui a copulé n'est donc plus pure ? Et vous croiriez encore cette infamie ? Et Jeanne d'Arc, victime d'un vieux Cochon (puisque ainsi se nommait son accusateur) ? Elle aussi ne devrait-elle sa "gloire" qu'au fait d'avoir été pucelle ? Non, ces exceptions prouvent au contraire dans quelle infériorité on laissait les femmes les plus célèbres.

Le plus pénible, dans tout ça, c'est que nous, les filles, quand on revendique l'égalité, tous les gars pensent qu'on revendique la supériorité. Alors je les renvoie au livre de la chercheuse du CNRS sur la préhistoire. Nulle part on ne trouvera qu'elle exige qu'on affirme la supériorité de la femme préhistorique, mais juste qu'on reconnaisse son existence et qu'on subodore au moins chez elle des qualités. Une belle preuve d'humilité pour une universitaire, qualité que seules les femmes peuvent posséder.

Allez, mes sœurs, montrez donc que nous aussi on peut être… fraternelles ! ■

PAR L'INSPECTEUR MATAHIAPO COLUMBO

Illustration : Taema Cuneo

Pédalage pédagogique

Le coronavirus parfois mutant ne freine pas la multiplication des "expérimentations scolaires", ni les poussées de fièvre linguistique jusqu'aux Australes.

Nous avions dit qu'il ne suffisait pas de réduire de nombre d'enfants dans les classes pour que nos écoles, toutes classées en zone d'éducation prioritaire, recollent au peloton, déjà bien fatigué, des écoles les plus faibles de l'Hexagone, mais qu'il fallait se poser la question de savoir pourquoi nous étions en échec. Sommes-nous incompétents ? Mal formés ? Nos élèves sont-ils particulièrement stupides ? Aucune sortie de crise possible sans un diagnostic préalable pour situer les défaillances et trouver le bon traitement. Comme pour le Covid, pardi !

Nous avions dit que, pour enseigner les langues d'ici, il fallait les maîtriser, impliquer les parents, former les enseignants pour la connaissance réelle et l'enseignement de ces langues. Surtout quand on admet que ce n'est pas encore le cas et qu'on ne dispose guère d'outils pour agir. Sans compter la quasi-certitude de fractionner la Polynésie en autant d'îlots linguistiques, chacun scolarisant DANS sa langue locale, ce qui rend impossible de nommer telle enseignante de Rapa aux Marquises, par ignorance des vocables, et vice-versa, par exemple.

Résultats : silence sur toute la ligne ! Les responsables lisent-ils ? Entendent-ils ? Ils se taisent et ne bougent guère.

Ou plutôt, si !

On apprend, en effet, qu'on expérimente un "pédalage pédagogique" (sur vélo rigolo ?) pour apaiser les enfants excités ! L'un d'eux avoue que ça lui fait mal aux pieds, d'autres, plus évasifs, ne savent que répondre aux questions du journaliste. Son excitation a-t-elle cédé ? Ses méninges sont-elles calmées ? Les malicieux espèrent-ils que cette activité bicycliste soit une option pour un bac à pédales ? Ce qui est clair, restons polis, c'est qu'un pic de pédagogie fantaisiste, voire indigente, vient d'être franchi. L'institution est-elle satisfaite ? Sait-elle qu'il y a toujours des enfants énervés et quelques "fortes têtes" que des enseignant(e)s bien formé(e)s savent calmer ? Sans la moindre brutalité (parfois utilisée), l'autorité du maître ou de la maîtresse suffit et l'on peut aussi recourir aux récompenses et punitions intelligemment dosées. Où est passé cet équilibre de base entre ce qui est permis, acceptable, interdit, sans lequel il n'y a pas d'éducation ? Et l'équilibrage effectif entre ce que l'on mémorise et ce qui fait réfléchir ?

Une nouvelle fois, on met sous le tapis les problèmes de fond ; on rêve à des machines mirifiques pour remplacer les maîtres ; on nomme "évaluations" des opinions filmées à la volée. On ignore toute critique, l'affublant, s'il le faut, de qualificatifs indignes du type : c'est un propos vieillot, voire "néocolonialiste". Et le tour est joué… sauf que les problèmes persistent. ■

De notre correspondant à Paris, Julien Sartre

Paris détaille les plans de relance Outre-mer

Un an après le début de la pandémie et de la crise sanitaire mondiale, la France a mis en place des dispositifs d'aide et de soutien aux économies ultramarines. Comme il s'agit d'une compétence locale pour le *fenua*, la Polynésie française a présenté son propre plan. Dans d'autres territoires, c'est l'État qui agit directement.

Un montant de *"79 milliards de Fcfp"*, c'est celui du plan de relance *"pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19"*, détaillé il y a une dizaine de jours déjà par le président du Pays, Édouard Fritch. Ce programme de financements, qui comprend des investissements d'infrastructures à Tahiti, est largement abondé par des prêts de l'Agence française de développement (AFD), une institution financière para-étatique parisienne.

Même si il s'agit, comme le précise le gouvernement français à *Tahiti Pacifique Magazine*, *"d'une compétence avant tout Pays"*, le ministère des Outre-mer a eu son mot à dire sur le type d'investissements et le montant de l'enveloppe allouée au *fenua*. Ce plan de relance fait partie d'un ensemble de programmes de financements plus vaste en direction de tout l'Outre-mer français. Lorsqu'il s'agit de départements d'Outre-mer (Dom), plus proche institutionnellement et juridiquement de Paris, la France présente son plan de relance dans le détail.

Il y a quelques jours, le lundi 15 mars, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu (*photo ci-contre*) donnait un exemple concret en organisant une conférence de presse dédiée aux financements et aux investissements "post-pandémie" en direction de la Guyane française. Pour ce qui concerne ce territoire spécifiquement, c'est la somme de 250 millions d'euros (soit environ 30 milliards de Fcfp) qui a été débloquée. Et en l'occurrence, il ne s'agit pas de prêts à la Collectivité territoriale de Guyane, mais de subventions, voire de financements directs du chômage partiel ou de projets d'infrastructures. *"Cet argent doit être dépensé et il doit être dépensé rapidement : nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre encore trois ou quatre ans,* a affirmé Sébastien Lecornu, lors de sa conférence de presse consécutive à la signature du plan de relance

Crédit photo : DR

régional. *En Guyane, il y a des enjeux importants, des enjeux d'infrastructures : je veux que ces fonds permettent de créer rapidement de la commande publique et des emplois !"*

Ce format et la déclinaison de chaque plan de relance pour tous les territoires et collectivités d'Outre-mer devrait être renouvelé régulièrement au fil de l'avancée des projets dans les territoires, sur chaque océan. Il devrait également être amendé en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. En cas de restrictions de liberté, y compris de la liberté d'entreprendre ou de recevoir des touristes et de commercer par exemple, les plans devront être revus à la hausse. Pour l'instant, la sortie de crise n'est pas encore avérée, pas davantage que la reprise économique, qu'il s'agisse de la France ou des des territoires d'Outre-mer. ■

ÉDITION SPÉCIALE

Les “complotistes” en ordre de marche

Le 19 mars, ils étaient une centaine de personnes à défiler dans les rues de Papeete afin de dénoncer les mesures sanitaires mises en place par le Pays et l’État pour lutter contre la propagation du Covid. Si les antivax avaient déjà crié au complot lors de leur précédente marche, en janvier, cette fois, ils sont “anti-tout” ou presque : contre le masque, contre le vaccin, contre le passeport vaccinal… et même contre la 5G ! Des amalgames loufoques, pour ne pas dire risibles. Mais le summum de la bêtise et de l’ignorance a gagné une vingtaine de manifestants qui ont arboré l’étoile jaune de David, n’hésitant pas à comparer les crimes du nazisme faits aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale (Shoah) aux “*mesures totalitaires*” imposées par les autorités, et à fustiger le risque de “*discrimination des non vaccinés*” dans cette “*tyrannie sanitaire*”. Une récupération abjecte de l’Histoire, qui a indigné et suscité une vague de protestations au *fenua*.

D.S.

Crédit photo : Greg. Boissy

Le livre *Toxique* jette un nouveau pavé dans la mare du nucléaire déjà bien souillée par des années de mensonges de l'État français, cachés sous le sceau du "Secret Défense". Ce qu'il semble donner d'une main, il le reprend de l'autre : une politique bipolaire, pour ne pas dire schizophrène, qui ne fait que mettre davantage de l'huile sur le feu d'un sujet explosif en Polynésie ! Le Pays, lui, s'enfouit la tête dans le sable…

Par DOMINIQUE SCHMITT

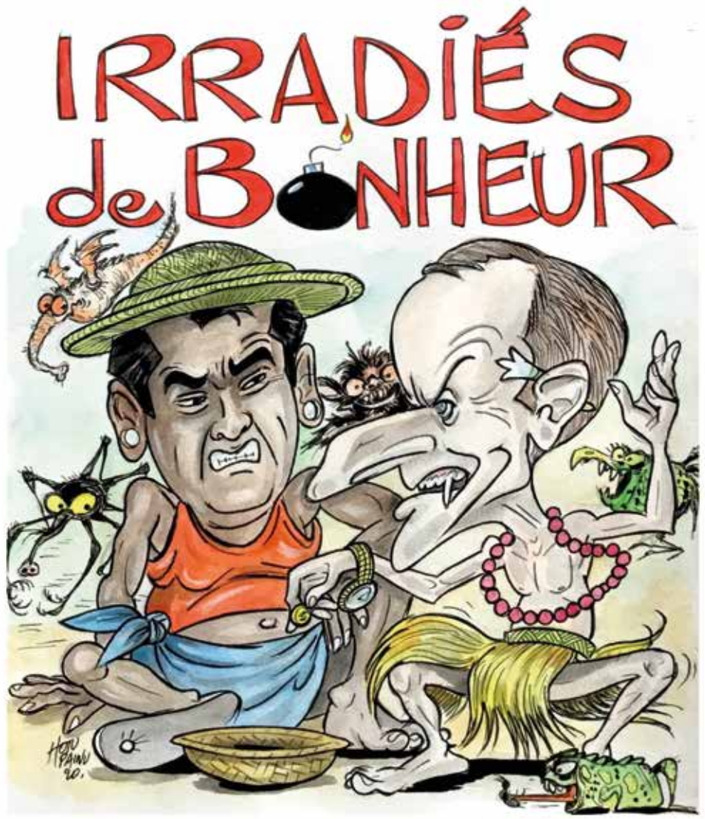

ESSAIS NUCLÉAIRES

De l'intox à l'infox : la politique bipolaire de l'État et du Pays

"*Le mensonge fait partie de l'héritage des essais nucléaires depuis le premier jour.*" La sortie, le 10 mars, du livre *Toxique*, écrit par le journaliste Tomas Statius et le scientifique Sébastien Philippe, a fait l'effet d'une bombe. S'il n'y a pas autant de révélations que l'on aurait pu espérer, la faute aux archives militaires classifiées, il a le mérite de relancer le débat sur les conséquences sanitaires des tirs dans les atolls de Moruroa et Fangataufa, bases d'expériences atomiques pendant trente ans (de 1966 à 1996), d'abord atmosphériques jusqu'en 1974, puis souterraines. L'ouvrage démontre ainsi comment l'État français a menti et minimisé, de deux à dix fois, l'impact des retombées sur les populations polynésiennes. Depuis 2010, le Civen est chargé d'indemniser les victimes des essais nucléaires en Polynésie, mais seuls 63 civils polynésiens ont pu en bénéficier jusqu'en 2019 ! D'après l'enquête de *Disclose*, "*ses décisions sont fondées sur de graves erreurs de calcul qui ont pour conséquence un rejet massif des dossiers traités*".

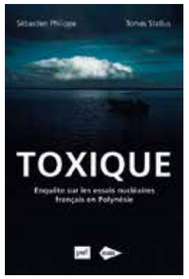

Aujourd'hui encore, l'État s'enferme dans ses mensonges. En 2016, le président de la République François Hollande avait reconnu, lors de son séjour au *fenua*, le fait nucléaire (Accord de l'Élysée, 2017), sans parler de faute de la part de la France. Un premier pas, mais les Polynésiens attendaient une reconnaissance plus forte de l'État dans leur combat pour l'indemnisation des victimes de maladies radio-induites, et ce afin de pouvoir enfin tourner ces pages sombres de l'Histoire. Coup de tonnerre en 2018, Édouard Fritch, le président de la Polynésie française, sortait de son mutisme : "*Je ne m'étonne pas qu'on me traite moi de menteur alors que pendant trente ans nous avons menti à cette population, que les essais étaient propres. Nous avons menti, j'ai fait partie de cette bande.*" On aurait pu croire alors que la reconnaissance tant souhaitée était en marche, mais *que nenni* ! Rien n'a changé.

Illustration : Hotu Painu

Des mensonges et un manque d'audace de nos hommes politiques

Après l'enquête de *Disclose*, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) se défend d'avoir sous-estimé la contamination des Polynésiens lors des essais nucléaires dans le Pacifique, "*contre-vérités et approximations à l'appui*", selon le site Web d'investigation. De son côté, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), en proie également à des critiques massives, refuse d'être accusé de "négationnisme" et tente de se justifier par la publication d'études scientifiques, comme celle de l'équipe du Dr Florent de Vathaire, publiée en 2010 dans le *British Journal of Cancer*, "*en faveur d'une augmentation du risque de cancer de la thyroïde avec la dose de rayonnement reçue par les Polynésiens avant l'âge de 15 ans du fait des essais nucléaires atmosphériques*". Mais tout cela ressemble tout de même à de la langue de bois.
Aussi, alors que Polynésie la 1ère a organisé un débat autour du sujet du nucléaire, quelle n'a pas été notre surprise de constater l'absence de M. Fritch, qui aurait pu enfin montrer qu'il en a "*dans le pantalon*" comme il aime à le dire, et nous expliquer pourquoi il a tu l'existence d'un document déclassifié qu'il a eu entre les mains en février 2020, révélant un lien direct entre les essais nucléaires et l'importance du nombre de cancers dans la population, et notamment aux Gambier. Et maintenant, il vient nous parler de sa soi-disant volonté de créer un "Grenelle du nucléaire" ?

La mayonnaise ne prend plus. On regrette également de n'avoir pas vu sur le plateau télévisé de la station de Pamatai, ni le haut-commissaire Dominique Sorain, représentant de l'État, ni Oscar Temaru, qui pourtant appelle à une mobilisation générale le 17 juillet prochain (*lire encadré ci-contre*). Seul Gaston Flosse, l'ancien président du Territoire, a fait une courte apparition avant de s'enfuir. Quel manque d'audace de nos hommes politiques ! Après l'intox, place à l'infox…

Dans ce nuage toxique de contrevérités fumeuses, une lueur d'espoir apparaît à l'horizon, avec l'annonce par Emmanuel Macron de l'ouverture des archives militaires pour la période précédant 1971 (*lire pages 20-21*). Mais le combat pour la transparence est loin d'être fini. ■

Crédit photo : Greg Boissy

Appel à la mobilisation générale "*contre les 193 crimes*"

Dans un communiqué, le président du Tavini Huiraatira, Oscar Temaru, appelle la population à une mobilisation générale "*contre les 193 crimes commis par l'État français à l'encontre de notre peuple*", samedi 17 juillet 2021 (date anniversaire du tir atomique Centaure le 17 juillet 1974). Le leader indépendantiste souhaite "*un grand rassemblement, dans la paix et la dignité*". Cette manifestation a pour objectif de mettre à l'honneur les victimes touchées par les maladies radio-induites, "*qui nous quittent chaque année dans le déni*", mais aussi de déposer une plainte pour crimes contre l'humanité auprès de la Cour pénale internationale "*pour que l'État français ne soit plus juge et partie dans ce combat*". Un réseau de référents, destiné à accompagner les plaignant(e)s dans leurs démarches, sera en outre constitué et diffusé à cet effet. Et M. Temaru de rappeler l'arrestation et "*l'assassinat politique*" de Pouvana'a a Oopa par le passé, avant de s'insurger : "*1958-2021 : 63 ans de mépris, ça suffit ! Nous ne pouvons continuer à nous taire et rester indifférents voire complices, par notre silence (...)*".

Comment les îles Marquises faillirent devenir nucléaires

En fouillant dans nos archives, nous avons retrouvé un dossier exclusif, paru en septembre 1995 (*TPM n° 53*), intitulé "L'épopée du CEP à Eiao ou comment les Marquises faillirent devenir nucléaires". On y découvrait le premier récit publié à notre connaissance sur les travaux liés au nucléaire et jadis coiffés du plus strict "Secret Défense".
En 1973, Jean-Louis Candelot, Polynésien des îles Marquises, eut en effet l'occasion de séjourner quelques mois sur Eiao, l'île au trésor, habituellement déserte. Si l'île est très isolée, elle était à cette époque loin d'être inhabitée : une soixantaine de personnes y travaillaient, assistées en permanence par un navire EDIC (Engin de débarquement d'infanterie et de chars) de la Marine nationale destinée à les soutenir au cas où… La mission à remplir était d'effectuer des forages géologiques pour déterminer si cette île aurait pu résister au choc d'expérimentations nucléaires souterraines ! L'époque et la raison d'État le voulaient ainsi. Heureusement, et pour le plus grand bien de la population de l'archipel, il n'y eût pas de suite. Revivez, en bande dessinée, cette expédition longtemps entourée d'un grand secret…

DOSSIER du MOIS

EXCLUSIF !

L'ÉPOPÉE du C.E.P. à EIAO ou comment les îles Marquises faillirent devenir nucléaires

Texte et photos par Jean-Louis CANDELOT

Voir notre BD pages 18-19 ►

LANCEURS D'ALERTES... OÙ ÊTES-VOUS ?

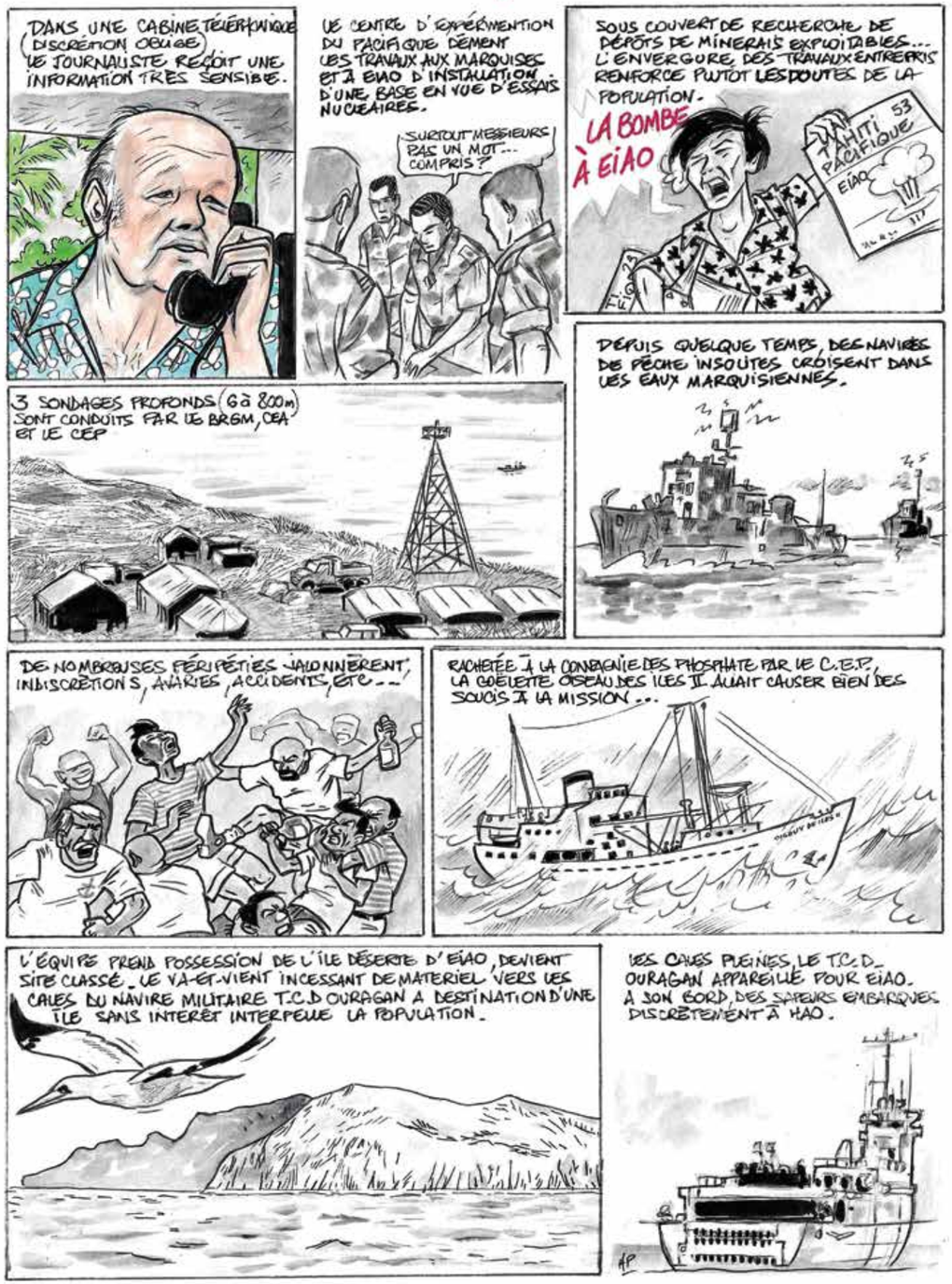

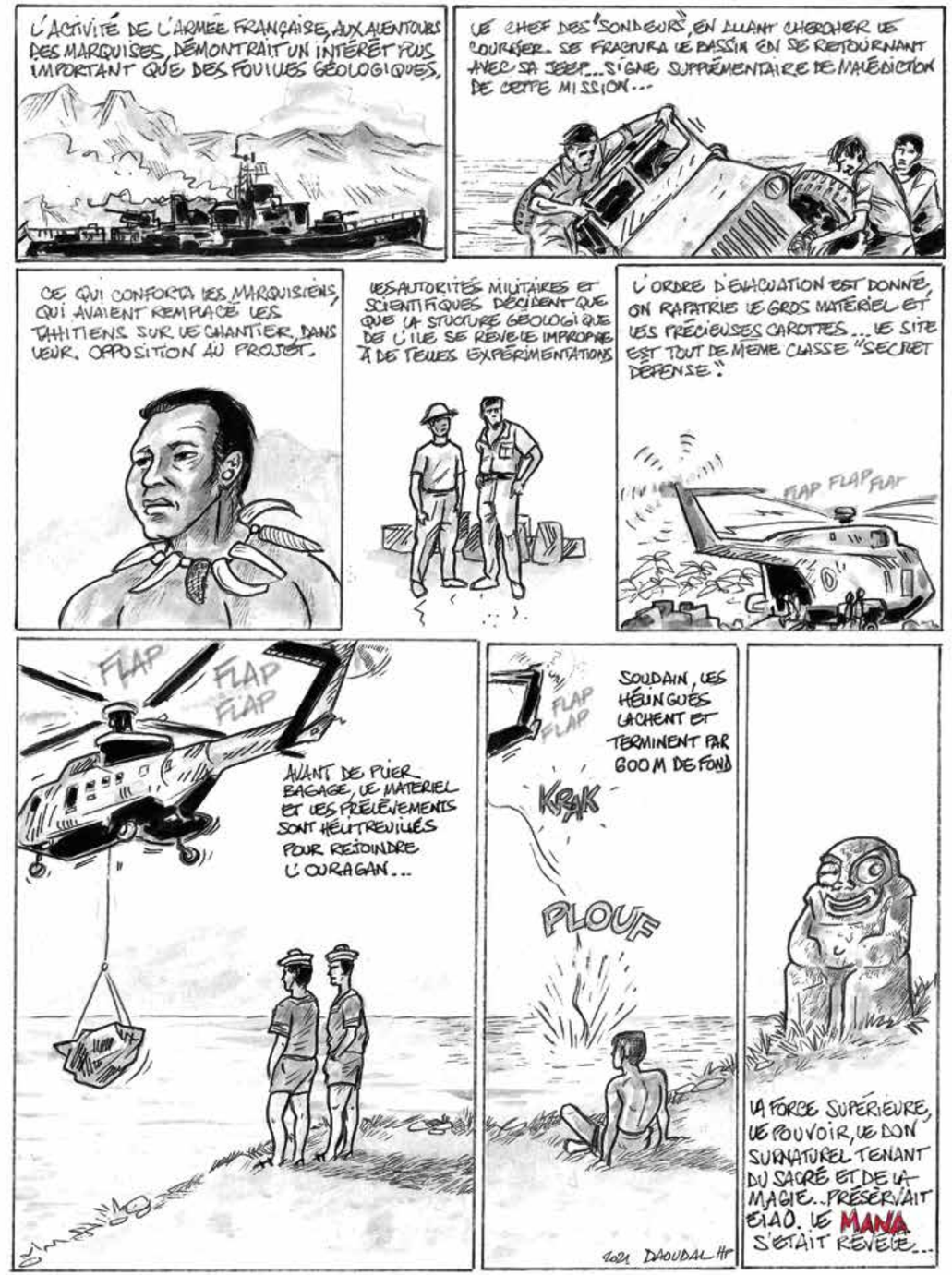

Crédit photos : DR

Enfin de bonnes nouvelles sur le dossier des archives militaires

Dans *Tahiti Pacifique* n° 446 (*lire l'édition du 15 janvier 2021*), nous avions soulevé une fois de plus le problème de la consultation des archives militaires devenues plus difficiles d'accès qu'il n'y avait une vingtaine d'années. Malgré la législation qui permettait de faire déclassifier les archives dans des délais définis, les administrations dépositaires de ces fonds pouvaient refuser aux chercheurs leur mise à disposition. Manifestement, cela posait un problème de légalité, dans la mesure où des règlements administratifs s'opposaient aux dispositions prises par la loi.

Par JEAN-MARC REGNAULT

Dans ce numéro, nous évoquions les alertes lancées par les universitaires et aussi par le Comité Maurice Audin, du nom de ce mathématicien torturé par le général Aussaresses pendant la guerre d'Algérie. C'est qu'en effet, cette affaire pouvait permettre un dégel sur le front de l'ouverture des archives. Le président Macron avait chargé le célèbre historien Benjamin Stora d'une mission sur la réconciliation des peuples algérien et français. Le rapport de l'historien, remis au président en février dernier, évoquait le problème des archives, entre autres obstacles à surmonter. C'est ainsi qu'Emmanuel Macron a annoncé que les archives (et plus précisément militaires) seraient ouvertes pour la période précédant 1971. Autrement dit, la loi devrait primer sur les règlements administratifs. Une victoire donc pour les chercheurs… et pour les peuples à la recherche de la vérité sur leur histoire.

Certes, les chercheurs universitaires font encore la fine bouche. Il y aurait un écart prévisible entre l'annonce et sa concrétisation. Admettons, mais dans un monde désabusé, saluons cette avancée. Et si le combat doit continuer, les armes sont désormais plus aiguisées.

Les archives ne font pas l'Histoire

Pour autant, les archives ne font pas l'Histoire. Ce sont les historiens de métier qui la font en les analysant. Une archive ne dit pas davantage la vérité que la Une d'un organe de presse qui diffuse une "fake news".

Le cas des documents produits par le journaliste Vincent Jauvert dans le *Nouvel Observateur* et repris dans le rapport de la commission d'enquête de l'assemblée de la Polynésie française est significatif. Quand ils parurent en 1998, l'Armée niait toujours l'existence de tirs "malpropres". Le général Boileau – qui n'avait sans doute pas eu accès aux archives des années 1966-1974 – tint alors des propos qui, à l'époque, relevaient de la pure analyse historique. Dans *La Dépêche de Tahiti* du 17 février 1998, il fit remarquer que les citations de V. Jauvert avaient été "*sélectionnées*". Il s'en expliquait ainsi :
"[Il apparaît] *que des gens ont été inquiets des retombées possibles des premiers essais nucléaires. Quoi de plus normal ? Par ailleurs, pour chaque tir, des commissions de sécurité se réunissaient où chacun pouvait s'exprimer et qui donnaient lieu à des comptes-rendus. Il y avait des avis optimistes ou pessimistes sur la validité des prévisions avant que la commission ne tranche. Il est donc normal qu'apparaissent dans les archives des phrases plus alarmistes que d'autres.*"

Tous ceux qui ont l'habitude de travailler en archives ne peuvent qu'applaudir à ce raisonnement, sauf que… sauf que l'Armée reconnut plus tard des "*bavures*". Mais répétons que les paroles du général Boileau devraient effectivement guider le chercheur. Des documents isolés ne suffisent pas à établir une certitude. Ainsi, les documents reproduits dans le rapport de la commission d'enquête permettent d'établir des hypothèses ou nourrissent ce qui a été qualifié "*d'intime conviction*". Il reste à établir les faits et leurs conséquences de façon indiscutable. Cela suppose que les archives soient largement ouvertes d'une part et qu'elles soient analysées selon les critères définis par le métier d'historien. Et ensuite, c'est aux experts des différentes sciences de se prononcer sur ce que signifient les doses de contamination et sur leurs conséquences sur la santé des populations et sur l'environnement. Malheureusement, comme le montre la publication du livre *Toxique*, les experts n'interprètent pas les mêmes chiffres de la même façon.

Comprendre les faits et mettre en perspective les documents

L'autre aspect auquel tout historien doit se plier, c'est de rendre compréhensibles les faits qui se sont déroulés à une époque donnée. Quel était le contexte international, régional et local de cette époque ? Quels étaient les enjeux des décisions prises ? En aucun cas, cela ne permet de justifier ou d'accabler les dirigeants politiques ou économiques, voire religieux, mais de les comprendre.

En ce qui concerne les essais nucléaires, il est tout à fait légitime de se focaliser sur les conséquences sanitaires, mais il ne faudrait jamais oublier l'histoire même de ces essais. Pourquoi faire des essais nucléaires ? Pourquoi décider d'y procéder en Polynésie ? Comment les Polynésiens réagirent-ils ? Qu'est-ce qui a poussé certains d'entre eux à les accepter et même à les défendre ? Quelle a été la succession des mensonges de l'État et la raison de ceux-ci ? Quelle a été la succession des reconnaissances successives de parcelles de vérité ? Pourquoi les paroles fortes de François Hollande le 22 février 2016[1] ne trouvent qu'une concrétisation incomplète ?

Prenons un exemple qui touche à l'histoire des relations entre la France et la Polynésie à propos des essais. En septembre 1966, le général de Gaulle vint en Polynésie pour assister à un tir nucléaire. Il prononça un discours qu'on répète à satiété pour dénoncer sa duplicité. Il dit notamment : "*Eh oui, il est vrai que la Polynésie a bien voulu être le siège de cette grande organisation destinée à donner à la puissance française le caractère de la dissuasion, qui peut, qui doit, à tous, dans un monde dangereux, nous assurer la paix.*"
Quelle audace d'oser affirmer que la Polynésie (mais les Polynésiens ?) a bien voulu du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) ! Oui, mais…
Mais le 5 décembre 1965, le Général recueillit plus de 59% des voix à l'élection présidentielle en Polynésie, alors que les préparatifs du CEP battaient leur plein. François Mitterrand qui n'en recueillit que 40% avait pourtant promis que s'il était élu il mettrait fin à la politique de défense nucléaire (il changera d'idée quelques années plus tard). C'était donc clair, en votant de Gaulle, une majorité de Polynésiens acceptaient le CEP en le justifiant de différentes façons (on ne refuse rien au Général ; c'est pour la grandeur de la France ; il sera élu, donc nous ici, on ne doit pas le contrarier ; comme il sera élu, lui seul pourra décider de permettre à Pouvana'a de rentrer à Tahiti ; le CEP, c'est une formidable opportunité de développement économique…).
Certes, sur le plan national, on savait bien qu'il serait réélu, mais si chez nous le vote avait été largement défavorable à de Gaulle, cela aurait créé une situation difficile pour l'existence du CEP.
Mais les historiens se poseront aussi la question : comment, malgré les avertissements d'Henri Bouvier et de John Teariki, les Polynésiens ne prenaient-ils pas conscience des dangers ? Ou autrement dit, par quels moyens l'État, relayé par le gouverneur et maintes personnalités locales (dont certaines s'étaient dressées contre le transfert des essais en 1963 et s'y sont ralliées progressivement en 1964 et 1965), réussit-il à faire accepter l'inacceptable ?

On le voit, il y a du travail encore pour les chercheurs, pour analyser les documents, les mettre en perspective et aboutir à une histoire globale du CEP. ■

Suite page 22 ►

[1] *"Je reconnais que les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et aussi, et c'est un paradoxe, entraîné des bouleversements sociaux lorsque les essais eux-mêmes ont cessé."*

Cinéaste documentariste, à qui l'on doit de nombreux films sur les essais nucléaires et ses conséquences, notamment *Bons Baisers de Moruroa,* Larbi Benchiha nous livre le récit du voyage d'un groupe de veuves de vétérans français qui ont séjourné en 2012 sur les bases nucléaires du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). "*Il s'agit d'un voyage de deuil durant lequel je les ai accompagnées pour réaliser un documentaire, mais le film n'est toujours pas terminé faute de financement et surtout de télévision pour le diffuser.*" Plus qu'un voyage, c'est un acte de solidarité envers les veuves polynésiennes. Découvrez ce pèlerinage poignant d'un collectif de femmes bretonnes en quête de vérités, sur les traces de leurs défunts époux irradiés !

Dominique Schmitt

Voyage à Tahiti d'un collectif de veuves de vétérans

Par LARBI BENCHIHA

Vingt-quatre heures, un jour et une nuit, avec une escale à Los Angeles, c'est le temps qu'il nous a fallu, en ce mois de juillet 2012, pour relier Paris à Papeete (Tahiti). J'effectuais ce voyage en compagnie d'un groupe de femmes. Je dois préciser qu'il ne s'agissait pas d'un voyage en quête de vacances exotiques dans un pays paradisiaque. Notre périple est à la fois un voyage deuil et l'accomplissement d'un pèlerinage mémoriel. Elles sont bretonnes et se sont constituées en collectif. Elles ont un point commun : toutes sont veuves de vétérans des essais nucléaires du Pacifique et elles pensent que leur mari est parti trop tôt. Pour comprendre, faire le deuil et transmettre une mémoire aux générations futures, le groupe envisage d'accomplir un voyage, qu'elles qualifient de pèlerinage, sur les lieux mêmes où leurs défunts époux ont été irradiés. Une démarche qui tend à concilier Histoire et mémoire. Ce voyage c'est aussi un acte de solidarité envers les veuves polynésiennes, une manière d'exprimer leur empathie, de leur dire "*on ne vous laisse pas seules à votre douleur, on en prend part, on se met à plusieurs pour porter le poids de la perte de nos maris, disparus trop tôt, trop jeune*".

Elles étaient onze femmes, je ne les connaissais pas toutes, mais j'ai mis à profit la longue durée du vol pour faire connaissance avec celles que je n'avais pas encore rencontrées et ensuite pour expliquer le but de ma présence parmi elles. Mais grâce au travail de Anne Tardieu et Marie-Jo Floc'h, je me suis vite aperçu qu'elles étaient toutes au courant que mon but était de réaliser un film documentaire sur leur histoire. J'imaginais ce film qui ne parlera pas du nucléaire en tant qu'arme, mais du nucléaire militaire dans son milieu social, sanitaire et environnemental. Un univers que nous ne connaissons pas, un univers fait d'une multitude d'histoires de vie, de drames et de parcours bouleversés. L'idée étant de les accompagner sur les traces de leurs époux et dans leur rencontre avec les veuves polynésiennes qui, elles aussi, avaient perdu leurs maris ou leurs fils dans les mêmes conditions que les veuves françaises. Même si les essais avaient lieu au Sahara, puis sur des atolls polynésiens, les Bretons, en tant que gens de mer, y étaient généralement affectés.

Solidarité et soutien mutuel avec les Polynésiens

Il était 22h30 ce samedi 23 juin, quand le train d'atterrissage a touché le tarmac de l'aéroport de Tahiti-Faa'a, près de Papeete, où un comité de bienvenue les attendait. L'accueil se fera dans le hall de l'aéroport. Les Bretonnes sont accueillies officiellement par une délégation composée de personnalités du gouvernement polynésien, de femmes de l'association des veuves polynésiennes, de Roland Oldham, président de Moruroa e tatou, de John Doom et du scientifique Bruno Barrillot, expert en charge de la réhabilitation des sites nucléaires. La cérémonie d'accueil est célébrée dans un salon de l'aéroport, avec une allocution prononcée par une Polynésienne et une personnalité politique, puis intervient la distribution du traditionnel collier de fleurs de bienvenue.

À son tour, Anne Tardieu, au nom des femmes bretonnes, prononcera un discours de remerciements pour le chaleureux accueil et à son tour réaffirmera la solidarité des veuves bretonnes avec leurs homologues polynésiennes. Lors des prises de parole, on comprendra que la rencontre est placée sous le signe de la solidarité et du soutien mutuel.

Crédit photos : DR

En quête de vérités, ces veuves de vétérans des essais nucléaires sont venues à la rencontre des Polynésiens et des associations locales.

À l'aéroport de Papeete, le dispositif de débarquement tranche avec le système ultrasécurisé de Roissy et de Los Angeles, où nous avons fait une escale de deux heures. Ici, au contraire, l'atmosphère est décontractée, on sort de l'avion à l'air libre, la descente de l'avion se fait sur le tarmac même, en empruntant une échelle métallique. En sortant de l'appareil, on est frappé par une bouffée d'air agréable, le contraste avec l'ambiance climatique qui a prévalu durant tout le voyage est saisissant. Des passagers se font photographier à côté de l'avion, sans que cela gêne les quelques policiers présents discrètement. Pour rejoindre l'enceinte de l'aéroport, nous avons tout simplement marché deux cents mètres environ. Ni tunnel, ni bus. J'ai rarement vu récupération des bagages aussi rapide.
Dans le grand hall, un véritable comité d'accueil nous attendait. De loin j'ai reconnu mon ami Bruno Barrillot. Un accueil authentique, amical et chaleureux. Outre Bruno Barrillot, il y a là, également, John Doom et Roland Oldham, j'avais fait leur connaissance lors du colloque sur les essais nucléaires qui s'est tenu à Alger, en 2007. Puis, on a visité ensemble le site nucléaire d'In Ekker dans le Hoggar, là où eu lieu l'accident Beryl, le 1er mai 1962. Environ 300 personnes furent irradiées, dont deux ministres, Pierre Messmer et Gaston Palewsky.

Bruno Barrillot, John Doom et Roland Oldham, des hommes de combat

Il était tard et nous étions tous fatigués par 24 heures de voyage. Devinant notre fatigué, nos hôtes n'ont pas fait durer la cérémonie d'accueil, assez rapidement, le groupe est conduit à son hôtel. Quant à moi, j'étais hébergé chez Bruno Barrillot (*décédé en mars 2017, ndlr)* qui possède une maison sur les hauteurs de Papeete. Tous les matins, je contemplais la ville ceinturée par le lagon et au loin, j'admirais ce joyau de la nature qu'est l'île de Moorea. Bruno habitait dans une sorte de parc où il y avait d'autres maisons, mais un détail m'avait intrigué, la grille d'accès était toujours verrouillée et le parc me semblait surveillé. Bruno est un homme perspicace ; un jour, au petit déjeuner, il m'a expliqué les raisons pour lesquelles, dans cet endroit, les entrées et sorties sont scrutées. À Papeete, Bruno n'avait pas que des amis, son engagement auprès des vétérans et leurs familles et le combat pour la vérité et la justice, qu'il menait depuis plus de vingt ans, gênait beaucoup sur l'île et en Métropole. J'ai compris aussi que c'était John Doom (*décédé en décembre 2016, ndlr)* qui ne voulait pas que je sois hébergé dans un l'hôtel. Je ne savais pas que le sujet était si sensible en Polynésie.

Il faut rendre hommage aux chevilles ouvrières – à leurs efforts et à leurs énergies contagieuses – grâce à qui ce voyage et ces rencontres se sont réalisés, tout d'abord à cet intransigeant scientifique, à cet homme engagé depuis des décennies auprès des victimes des essais nucléaires à travers le monde : Bruno Barrillot, qui mène un combat pour la dignité des populations sahariennes et polynésiennes. Depuis que je le connais, il quête et enquête pour que justice et vérité se fassent. L'autre personnage, c'est le très sympathique John Taroanui Doom. John est connu comme le loup blanc, pas seulement à Tahiti, mais un peu partout dans le monde pour son engagement pour la dignité et la justice des plus faibles ; j'ai même

Crédit photos : DR

l'impression qu'il mène ce combat depuis tout petit ! John est pasteur de l'Église protestante, mais il est aussi directeur de l'Académie tahitienne, membre du Conseil économique, social et culturel de Polynésie. John est impressionnant quand il développe un aspect des choses, on dirait qu'il a un logiciel de dialectique dans la tête, ses démonstrations sont imparables et justes. Puis, il y a Roland Oldham, le président de l'association Moruroa e tatou. Roland est un homme droit, connu pour son franc parler. Je me rappelle du discours qu'il a prononcé sur le carreau de la galerie où eut lieu l'accident Beryl. Il a prononcé des mots forts et justes : *"Les populations polynésiennes et sahariennes sont victimes du même crime, de la même injustice. Nous partageons un drame commun avec d'autres peuples à travers le monde, les aborigènes d'Australie victimes des essais britanniques, les victimes des essais soviétiques et chinois. Puis, il y a ce crime indicible que fussent les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki. Notre combat est universel…"*

Émotion et introspection sur les vestiges du passé

Le lendemain de notre arrivée, lundi 26 juin 2012. Ce jour a été placé sous le signe de la rencontre et du témoignage. Les veuves de l'association Moruroa e tatou ont organisé une rencontre avec les veuves françaises. La rencontre a eu lieu, symboliquement, sous le *fare pōte'e* de l'assemblée de la Polynésie française (APF). Elles ont été reçues officiellement par M. Jacques Drollet, président de l'APF, que la Polynésie compte parmi les pionniers des opposants aux essais nucléaires dans les années 1970. Le ministre de l'Environnement, M. Jacky Bryant, était également présent à cette rencontre. Ce qui a le plus marqué cette cérémonie, ce sont les deux témoignages de veuves, celui de la Tahitienne Chantal Aviu et de la Finistérienne Anne Tardieu, dont les maris travaillaient sur le site nucléaire de Moruroa. Les deux vétérans sont décédés des suites de maladies contractées dans leur travail sur la base nucléaire du CEP.

Ce n'était pas un dépaysement d'agrément, l'agenda du groupe était bien chargé. En effet, pendant leur séjour polynésien, les femmes ont eu plusieurs rencontres de travail, aussi bien avec les veuves polynésiennes qu'avec les membres du gouvernement polynésien. Le sénateur Richard Tuheiava et l'expert Bruno Barrillot ont abordé, par exemple, le contexte et les conditions dans lesquels les essais ont été réalisés, comment des jeunes soldats ont été affectés dans les centres d'expérimentation, sans formation ni information, et surtout sans suivi médical après leur libération, etc.
Les veuves françaises souhaitaient effectuer un moment de recueillement et de prières sur les anciennes bases militaires, aujourd'hui désaffectées. Des lieux chargés de souvenirs et d'émotion. C'est là, dans ces endroits, que leurs hommes ont séjourné durant leur service, ils étaient jeunes, forts et insouciants. Cette visite sur les vestiges du passé, aurait été un moment d'une intense émotion, mais aussi d'introspection et de prière. Émotion, parce que c'est là que les jeunes hommes, qu'elles ont aimés et épousés, auraient contracté leurs maladies. Introspection et prière, parce que c'est là que la sublimation du deuil se réalise, que la page douloureuse de cette histoire se tourne. Malheureusement, l'atoll de Moruroa était toujours une base militaire, et par conséquent interdit d'accès.

Des maladies liées aux essais nucléaires

Pour Anne Tardieu, Marie-Jo Floc'h et les autres, les causes des maladies dont souffraient leurs maris sont liées à leur présence sur les sites des essais nucléaires du Pacifique. Élie Tardieu était ingénieur au Service mixte de contrôle biologique (SMCB) sur l'île de Rangiroa et Hao. À l'issue de ses études à l'Ensar de Rennes, à 24 ans, Élie Tardieu est appelé pour effectuer son service militaire. Il l'accomplit de septembre 1965 à décembre 1966 dans les bases militaires du Pacifique. Son travail consistait alors à effectuer des prélèvements de la faune et de la flore terrestres et sous-marines avant et après les explosions nucléaires. Il est tombé malade en février 1984, il avait à peine 42 ans. Il est décédé en 1993, il n'avait que 51 ans. Anne disait qu'après plusieurs biopsies et multiples scanners, les médecins n'ont jamais compris ni l'origine ni la nature de ses pathologies.
Quant à Yannick Floc'h, il s'est engagé dans la Marine à l'âge de 17 ans pour une période de six ans. Affecté sur le pétrolier ravitailleur le *Punaruu,* il exerçait la fonction de barreur. Il a quitté la Marine en 1978. Il est décédé à l'âge de 45 ans des suites de plusieurs cancers contractés, selon sa veuve, lors de sa période militaire sur les bases nucléaires de Polynésie.

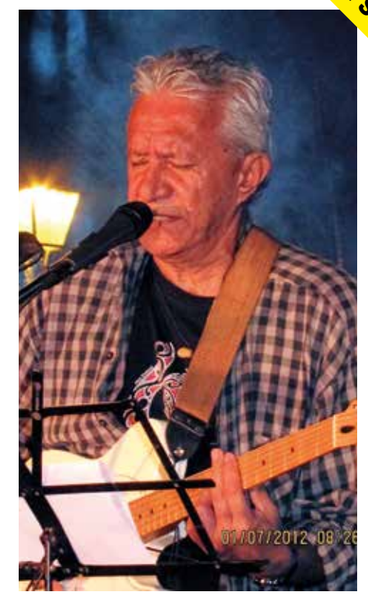

Roland Oldham : *"Cela fait des décennies qu'on nous mène en bateau"*

Un soir, avec son groupe Atomic Blues, Roland nous a offert un concert mémorable, avec une chanson composée spécialement pour nous lors de cette soirée.

Roland Oldham, je le connais depuis quelques années. Plusieurs fois, on s'est retrouvés sur les sites nucléaires du Sahara. Roland venait pour faire des conférences et rencontrer les populations nomades et moi j'y allais pour tourner des films. Roland a du mal à contenir sa colère quand il parle des drames sanitaires et environnementaux que subissent son peuple et sa terre. "*Cela fait des décennies qu'on nous mène en bateau,* disait-il lors de l'assemblée générale de son association. *Il va falloir changer de mode d'action. Les discours creux et les promesses mensongères, les jeunes n'en veulent plus, il faut les écouter, l'action va se radicaliser, la justice est injuste avec nous, néanmoins nos actions resteront dans la légalité institutionnelle.*"
Roland est un artiste qui milite, qui s'engage, et comme tout artiste, il prend des risques pour promouvoir les causes qu'il défend en tant que président de Moruroa e tatou. Sa musique et sa peinture amplifient l'action militante et la répandent comme un écho. Je me rappelle encore, pendant le discours que Roland a prononcé lors de la commémoration du 46e anniversaire de la bombe du 2 juillet 1966, pendant qu'il parlait, au pied du *unu*, les 46 *pahu* marquisiens n'ont pas cessé de jouer au rythme de la voix de Roland. Quel moment magique, là aussi !

Larbi Benchiha : *"La colère des Polynésiens n'est pas seulement compréhensive, elle est légitime, utile et indispensable !"*

Et en colère, il y a de quoi l'être. Deux jours après notre arrivée, en Une, le quotidien *Le Monde* révèle un rapport sous le titre "*Hao, île « oubliée » de la pollution nucléaire"*. En effet, une étude révèle une forte contamination des sols et des produits alimentaires par les métaux lourds et les PCB. Certains évoquent même l'éventualité d'une évacuation de l'île ! Le drame, ce n'est pas ce que révèle le rapport, le fait que les sites nucléaires regorgent de pollution n'est un secret pour personne ; le véritable drame, c'est qu'on a maintenu dans l'ignorance les populations concernées qui, depuis des décennies, vivent sur des lieux rendus malsains par les essais nucléaires. Alors, la colère des Polynésiens n'est pas seulement compréhensive, elle est légitime, utile et indispensable !
Cette année, la commémoration du 46e anniversaire de la première explosion atomique a été illustrée symboliquement par la croix de Lorraine, mais une croix de Lorraine violente ; elle a la forme d'une épée qui s'enfonce dans les entrailles de la terre-mère des Polynésiens, elle transperce le ventre nourricier. La sculpture est baptisée le *unu* "Achille" du nom du premier essai souterrain effectué à Fangataufa le 5 juin 1975. Elle est l'œuvre de l'artiste tahitien Eriki Marchand. La cérémonie a été ponctuée par des discours et par les 46 *pahu* marquisiens de la fédération Te ono nui o te hana anana. Enfin, sur cette terre blessée, ce 2 juillet 2012, pour symboliser la vie, on y a planté un jeune cocotier…

Quand notre séjour arrivait à son terme, pendant que nous bouclions nos bagages, à la demande du ministre de l'Environnement, l'infatigable Bruno Barrillot et son compère John Doom étaient appelés à participer à une mission de prélèvements sur les coraux du lagon des Gambier. L'objectif de la mission est de vérifier si l'on peut constater la présence de traces de radioéléments qui pourraient avoir pour origine les retombées des essais aériens de la période 1966-1974. La mission est conduite par un expert du laboratoire de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad). Celle-ci avait déjà effectué une mission pour des prélèvements terrestres aux Gambier, en 2005. Pour ma part, je ne peux que regretter que ce genre de mission n'ait jamais été réalisée sur le site des essais aériens de Hamoudia et sur celui où à lieu l'accident Béryl, le 1er mai 1962, à In Ekker ! ■

Suite page 26 ►

INTERVIEW

Larbi Benchiha

CINÉASTE DOCUMENTARISTE

“Mon but est de révéler les dégâts collatéraux des essais nucléaires”

Que souhaitez-vous (dé) montrer avec ce film documentaire ?

“L’idée de ce film fut une longue maturation. J’ai réalisé trois films sur l’histoire et les conséquences des essais nucléaires, avec toujours les effets sanitaires qui affectent les vétérans au centre du récit. J’ai interviewé des dizaines et des dizaines de vétérans, les rencontres se passaient toujours dans la famille, où les enfants sont rarement présents, mais les épouses sont toujours présentes et suivent attentivement leurs maris racontant leur histoire. Je m’étais aperçu que les épouses ont une parfaite connaissance de l’histoire de leurs époux. Elles savent ce qu’ils ont fait sur les bases, à quoi ils étaient exposés et surtout elles décrivent en détail comment, pernicieuse, la maladie est venue, peu à peu, troubler leur tranquillité, puis ce qu’on croyait des petits bobos se transforment en pathologies lourdes, c’est l’apparition du premier cancer, de la leucémie… Et finalement, le drame submerge le quotidien de la famille. Les maris amoindris par la maladie, les épouses deviennent des auxiliaires médicales sans les blouses, apprennent les gestes de soins et s’improvisent infirmières par la force d’un destin fracassé. Souvent, la maladie se déclare alors que le couple est encore jeune. La vie se brise par la maladie. À travers ce film, mon but est de révéler les dégâts collatéraux des essais nucléaires. Les femmes des vétérans sont aussi des victimes du nucléaire militaire.

En Bretagne, elles se sont constituées en collectif, leur point commun : toutes pensent que leur mari est parti trop tôt.

Pour comprendre, faire le deuil et transmettre une mémoire aux générations futures, le groupe a envisagé d’accomplir ce voyage comme un pèlerinage, sur ces terres lointaines où leurs époux ont été irradiés. Une démarche qui tend à concilier histoire et mémoire. Ce voyage, c’est aussi un acte de solidarité envers les veuves polynésiennes, une manière de leur dire « *on ne vous laisse pas seules à votre douleur, on en prend part, on se met à plusieurs pour porter le poids de la maladie et de la perte de l’être cher* ». Pour elles, ce voyage c’est une façon d’interroger l’histoire des essais nucléaires sous un angle inédit : les effets collatéraux du nucléaire. Jamais cette histoire n’a été abordée sous l’angle familial et mémorial.”

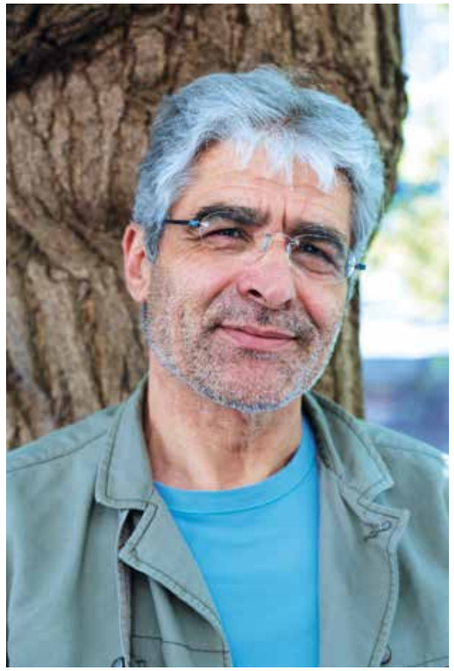

“Des jeunes Polynésiens ont été recrutés pour travailler sur les bases atomiques sans réelles informations des dangers”

Pourquoi ne trouvez-vous pas les financements, selon vous ?

“En France, les financements sont liés à la diffusion du film, si un film n’est pas pré-acheté par une télévision, il a peu de chance de trouver des financements. J’ai financé, sur mes propres moyens, le voyage à Tahiti et les tournages en France. Les télévisions que j’ai approchées n’ont pas été emballées par le sujet des effets collatéraux des essais nucléaires. Je pense que les télévisions pensent que j’avais déjà tout dit dans mes précédents films.”

Quand le film sortira-t-il, d’après vos projections ?

“En l’état actuel des choses, je ne pense pas que ce film sortira un jour. À moins que je trouve une télévision qui serait séduite par le sujet…”

Quels sont vos prochains projets ?

“Actuellement, je travaille simultanément sur deux films. Un film sur les deux événements majeurs qui ont eu lieu lors des essais français en Algérie ; il s’agit de l’explosion nommée « Gerboise verte », le 25 avril 1961 (*jour de l’opération Garigliano, l’explosion de la bombe « Gerboise verte » eut lieu en plein putsch des généraux d’Alger. L’opération consistait à faire manœuvrer des fantassins sous le nuage de l’explosion de la bombe)* et de l’accident nucléaire souterrain nommé Beryl, le 1er mai 1962 (*ce jour-là, un accident nucléaire majeur s’est produit lors l’explosion souterraine de la bombe Beryl. Conséquences : deux ministres[1] gravement irradiés et 300 militaires et civils).*

Crédit photos : DR

Les veuves des vétérans autour de feu John Doom

Comme vous le savez, l’Algérie est secouée par un mouvement de contestations populaires contre le régime militaire, ce mouvement est porté surtout par la jeunesse. C’est aujourd’hui l’anniversaire du Hirak, cela fait deux ans exactement, il a commencé le 22 février 2019. Cela fait deux ans que je filme en France et en Algérie, mais aussi un peu partout en Europe, car la diaspora algérienne est répartie dans beaucoup de pays. Là aussi il s’agit d’un film pas facile à financer, mais je suis confiant.

Évidemment, si je trouve les moyens, je terminerai *Les Oubliées des essais nucléaires*.”

Un mot pour les Polynésiens ?

“Le drame des essais nucléaires est commun entre les populations polynésiennes et algériennes. Elles sont unies par un destin commun. J’ai fait la connaissance avec John Doom et Roland Oldham sur les sites des essais nucléaires sahariens. Quand les militaires français sont arrivés à Reggane pour faire les essais, ils avaient besoin d’une main-d’œuvre abondante et peu chère. Je m’étais aperçu qu’il s’était passé la même chose en Polynésie, des jeunes Polynésiens ont été recrutés pour travailler sur les bases atomiques sans réelles informations des dangers liés à leurs postes de travail et sans précautions. Au Sahara, il s’était passé la même chose.

Cependant, il faut reconnaître que les Polynésiens se sont opposés aux essais dès les débuts par des actions de protestations contre les essais. On peut noter l’éviction préventive de Pouvana’a a Oopa en octobre 1958, puis la dissolution du Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (RDPT) et du Pupu Tiama Maohi, en novembre 1963.

Sans oublier le combat courageux et déterminé de Roland Oldham et de John Doom au sein de Moruroa e tatou. Il y a aussi l’association 193, en résonance au 193 essais français en Polynésie.

Puis, il y a l’incontournable homme qui, toute sa vie, a cherché la vérité et la justice, j’ai nommé mon ami Bruno Barrillot. Bruno a été le lien et le trait d’union entre les populations polynésiennes et sahariennes. Il a effectué plusieurs séjours sur les sites sahariens et fut très apprécié par les Algériens. En 2012, j’ai assisté à la cérémonie de la première explosion nucléaire sur le sol polynésien. La cérémonie eu lieu à Papeete sur le port le 3 juillet 2012. J’étais très impressionné par la vivacité mémorielle, le dynamisme des jeunes qui étaient là pour raviver le souvenir contre l’oubli. Le soir, Roland Oldham et son groupe Atomic ont donné un concert en l’honneur des veuves de vétérans français présentes à Papeete. C’était émouvant.” ■

Propos recueillis par Dominique Schmitt

Suite page 28 ►

[1] Le ministre des Armées, Pierre Mesmer, et celui de la Recherche scientifique, Gaston Palewsky.

Au nom de la bombe

Et les petits-enfants du nucléaire ?

Plus de vingt-cinq ans que la dernière bombe nucléaire a explosé en Polynésie française. Pourtant, le sujet reste au cœur de l'actualité avec, dernièrement, un livre (*Toxique*) et aujourd'hui une bande dessinée.

Par SULIANE FAVENNEC

Vendue à 7 500 exemplaires lors de sa sortie en 2010, *Au nom de la bombe : histoires secrètes des essais nucléaires français* est rééditée et enrichie par deux histoires plus contemporaines. Une sur l'Algérie, la seconde sur le *fenua*. Dans le premier ouvrage, Albert Drandov et Franckie Alarcon ont pris le parti de récolter différents témoignages et, sous forme de bande dessinée, de réaliser une sorte de documentaire sur le sujet. Les premiers tirs en Algérie, ceux qui ont suivi en Polynésie, un total de 210 bombes. Puis, les accidents et ces erreurs dissimulées, les hommes et ces "cobayes", les maladies et les premières manifestations antinucléaire. Le deuxième édition est complétée par un chapitre mettant en scène un personnage en particulier : le docteur Christian Sueur. Ce pédopsychiatre est à l'origine d'un rapport d'observation, révélé dans une enquête du *Parisien* en 2018. Un rapport détonant dans lequel le médecin fait état de pathologies chez les petits-enfants des vétérans qui posent question. La radioactivité a-t-elle modifié les gènes de ces populations, créant des anomalies qui se sont ensuite transmises ? La bande dessinée n'a pas la prétention de répondre à cette question, mais elle a au moins l'audace et le courage de s'intéresser au sujet au bon moment, puisqu'elle sort alors que le traité d'interdiction des armes nucléaires vient d'entrer en vigueur. Un traité pour lequel la France n'a pas signé. À cette occasion, nous avons interviewé l'auteur de la BD, Albert Drandov.

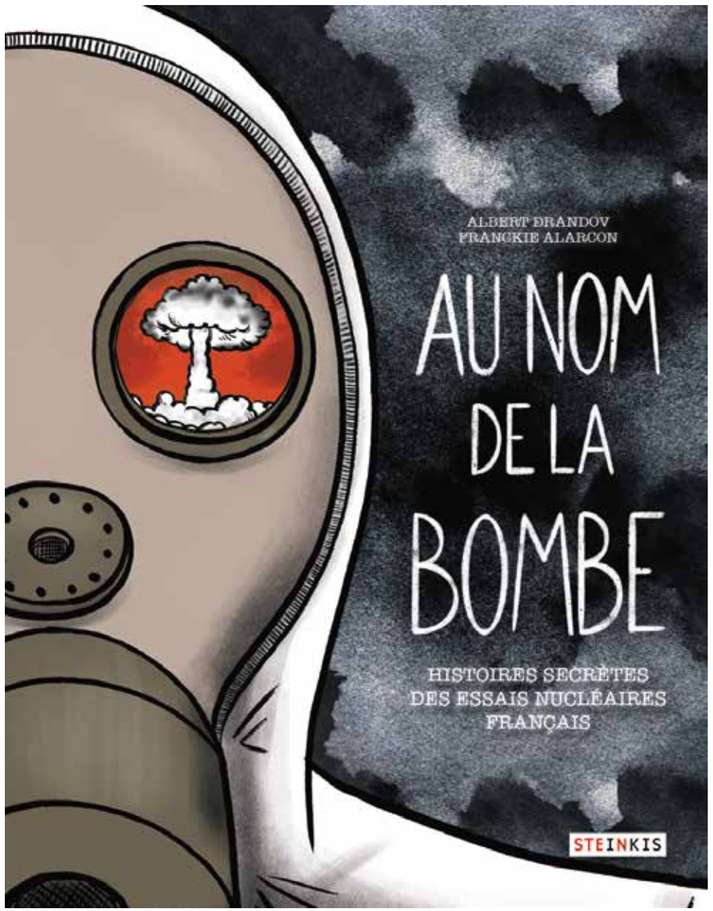

Pourquoi avoir décidé d'ajouter ces deux histoires ?
"La multiplication des sujets sur le nucléaire au niveau national et international, mais aussi le fait que j'étais régulièrement interpellé sur une éventuelle réédition. Nous avons ajouté deux histoires plus contemporaines, car je voulais que l'on comprenne que cette affaire allait durer très longtemps. Que les radiations et leurs effets néfastes ne disparaissaient pas avec le départ des militaires et des civils à l'origine des essais. On parle ici de centaines, voire de milliers d'années."

Pourquoi avoir choisi la BD comme média ?
"Je pense que la BD peut être un bon support de mémoire *via* des témoignages, des reportages dessinés, etc. Je l'ai remarqué il y a vingt ans quand j'ai publié une première enquête dessinée sur le scandale de l'amiante. La BD passait de main en main, surtout de génération en génération, avec des échanges autour des dessins, des histoires. Le grand-père expliquait alors à son petit-fils pourquoi il ne pouvait pas respirer sans un tuyau dans le nez et une bonbonne d'oxygène. J'ai vu le même phénomène autour d'*Au nom de la bombe*. Je tiens beaucoup à la question de la mémoire. Sans elle, point de salut."

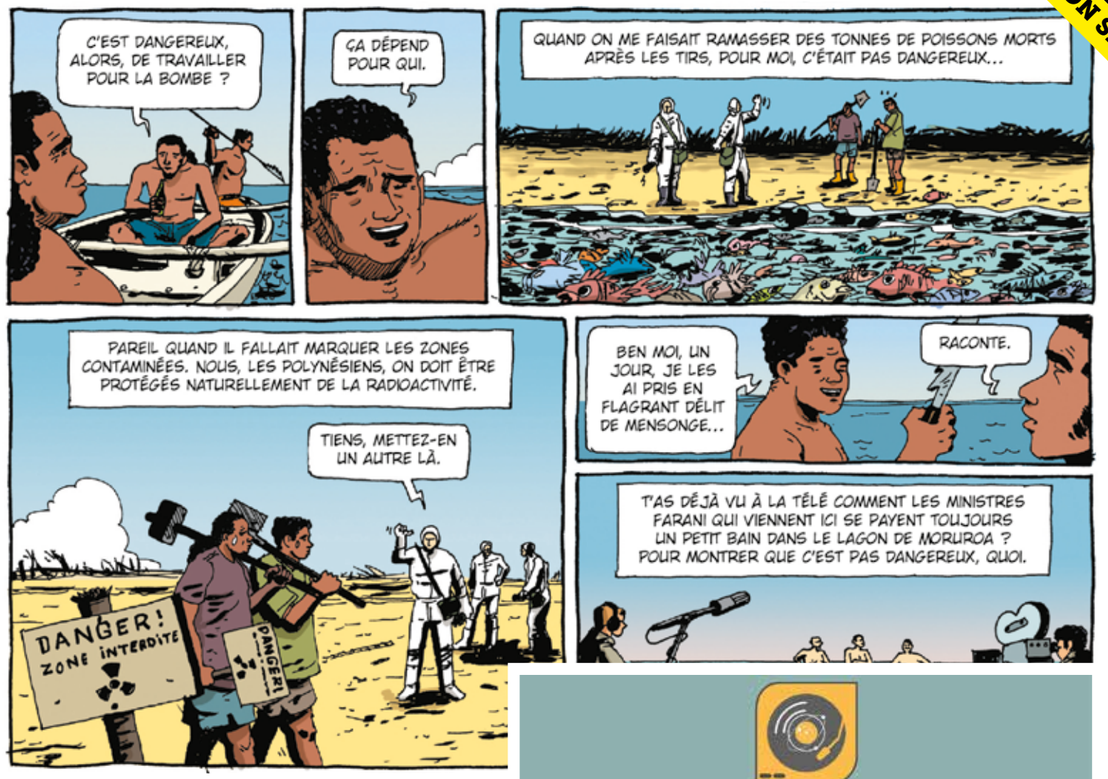

Comment avez-vous mené l'enquête ?
"Comme tout journaliste, mon métier dans une autre vie. D'abord, en lisant tout ce qui était sorti officiellement, puis j'ai multiplié les rencontres de vétérans dans les associations (de l'Hexagone comme de Polynésie). L'humain est fondamental et il faut savoir y consacrer du temps, voir les gens et laisser dérouler la mémoire. Cela fut assez simple avec les anciens appelés, mais beaucoup moins avec les engagés. Même gravement malades, beaucoup restent fidèles à la « Grande Muette », difficile alors d'avouer que l'on a été trahi. J'ai bénéficié aussi de l'expertise inestimable de l'Observatoire de l'armement et de spécialistes de renom, comme Patrice Bouveret ou le regretté Bruno Barrillot. En étant curieux, persévérant, si ce n'est têtu, on parvient toujours à décrocher quelques documents « secret-défense ». C'est fou ce que recèlent les boîtes à chaussures des anciens militaires."

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?
"Le sentiment de trahison des hommes et des femmes ayant participé aux essais ou en ayant subi les conséquences. Pour la « *grandeur de la France* », ils étaient prêts à prendre des risques, à les assumer, à condition que l'État assume également. Au final, on leur a menti

et on les a laissés tomber. Il a fallu de longues batailles, en Métropole comme en Polynésie, simplement pour qu'on les reconnaisse comme victimes. Quant aux populations civiles, on voit bien que les autorités jouent la montre. J'avais vu cela pour mon enquête sur l'amiante. De fait, on attend qu'une génération meure pour enterrer, avec eux, ce dossier."

Que pensez-vous de la position de la France sur cette question ?
"Elle est tout à fait logique. Pourquoi ferait-elle autrement ? L'Histoire est le plus souvent une question de rapports de force. L'opinion française est-elle particulièrement émue par cette question du traité ? Y a-t-il des manifestations pour réclamer la signature de la France ? Les députés se sont-ils émus à l'Assemblée nationale ? Poussent-ils le gouvernement à changer d'attitude ?"

Qu'est-ce qu'il faudrait changer ou faire évoluer ?
"Vaste question et mes moyens sont modestes pour vous répondre ainsi. Disons d'abord que les experts indépendants sur ces questions ne doivent pas baisser les bras et continuer à informer nos concitoyens, même si ce n'est pas simple, même si c'est parfois décourageant. Ensuite, il faut pousser les autorités de lâcher les documents – les vrais – et les forcer à jouer la transparence. Pour la reconnaissance des victimes et leurs indemnisation, il n'y a, une nouvelle fois, que le rapport de force qui vaille. Dans ce sens, le soutien aux associations de victimes est fondamentale." ■

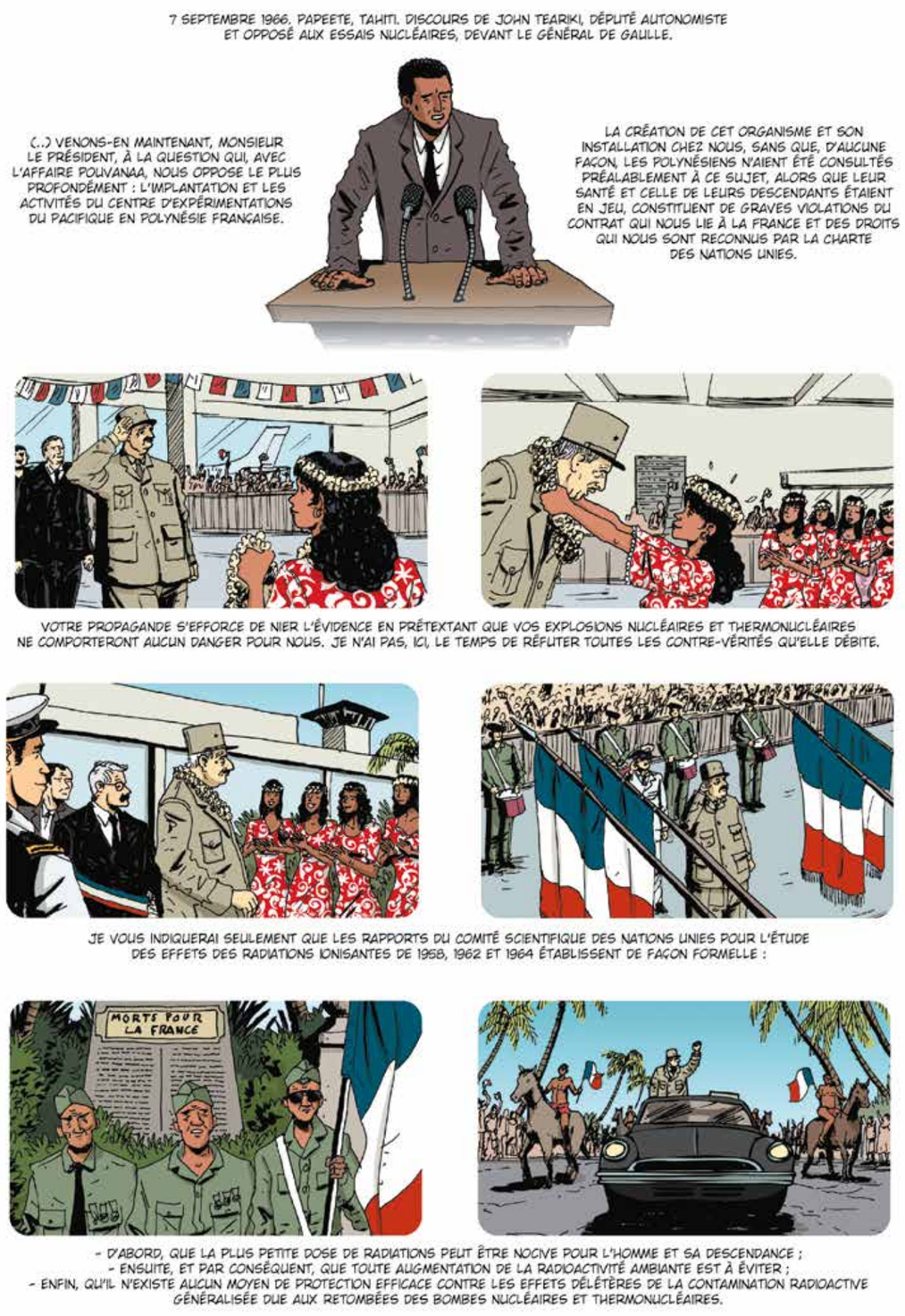

L'Économie

Par Bernard Poirine, professeur émérite de sciences économiques à l'Université de la Polynésie française

Du soleil, de l'eau et du fer

La Polynésie française s'est fixé un objectif de 50% d'énergies renouvelables pour 2020. Cet objectif était très loin d'être atteint fin 2020. À Tahiti et dans les îles, on serait à 30% fin 2018, d'après EDT Engie, dont 5% pour l'électricité solaire. De nouvelles technologies de stockage de l'énergie électrique permettraient pourtant une rapide transition énergétique dans nos îles…

D'après le site *edt.pf*, il existe 1 928 installations solaires raccordées au réseau, fournissant 30 MWc (mégawatts crête) de puissance totale.[1] Mais cette énergie solaire est "fatale", c'est à-dire qu'elle varie de façon imprévisible en fonction de l'ensoleillement. Ainsi, il suffit que le ciel se couvre brusquement sur Tahiti pour que la production solaire baisse fortement, ce qui met en danger l'approvisionnement du réseau si la part de l'électricité photovoltaïque est trop importante à un moment donné. En effet, il faut du temps pour mettre en route les gros groupes électrogènes au fioul de l'EDT Engie pour prendre le relais d'une forte baisse de la production solaire. Pour cette raison, l'EDT coupe les grosses installations solaires du réseau lorsque la part des énergies fatales devient trop importante.
L'autre problème qui se pose est celui de la "pointe de consommation", qui intervient le soir, quand le soleil est couché. À ce moment-là, seule l'énergie thermique (les groupes fonctionnant au fioul) et l'énergie hydro-électrique (les turbines des barrages) sont disponibles. En gros, le soir, à Tahiti, on consomme 85% d'électricité thermique et 15% d'électricité hydraulique provenant des barrages (donc renouvelable).

Si on pouvait augmenter fortement la capacité des installations solaires, et stocker le surplus d'énergie solaire de la journée pour la réinjecter dans le réseau le soir, on aurait beaucoup moins besoin de brûler du fioul importé à grand frais du Moyen-Orient, et on produirait beaucoup moins de CO_2 par la même occasion. Des solutions existent pour stocker l'énergie au niveau des particuliers, notamment des batteries lithium-ion, comme celles qui sont vendues par Tesla. Mais ces solutions sont chères, peu écologiques (recyclage en fin de vie problématique) et ont l'inconvénient de toutes les batteries lithium-ion (celles de nos portables) : leur capacité de stockage se dégrade avec le temps. Cependant, d'autres îles ont d'ores et déjà misé sur ces technologies pour viser un objectif de 100% d'énergies renouvelables. Ainsi, l'île de Kauai à Hawaii (70 000 habitants) produit pendant la journée 90% de son électricité à partir de sources renouvelables, grâce à 64 mégawatts de fermes solaires, 32 mégawatts d'installations solaires individuelles, 16 mégawatts d'hydro-électricité et des batteries capables de fournir 100 mégawatts heures pendant cinq heures pour assurer la pointe du soir. [2]

L'installation SolarCity à Kauai utilise des centaines de batterie "Powerpack" Tesla pour stocker l'énergie photovoltaïque en surplus dans la journée.

Solutions alternatives

Ainsi, l'installation d'une capacité de stockage importante permet de contourner le problème de l'intermittence de l'énergie photovoltaïque : à tout moment et instantanément, les batteries peuvent prendre le relais si le temps se couvre en cours de journée ou si le soleil se couche avant la pointe de consommation du soir. De ce fait, l'obligation de limiter la part de l'énergie solaire dans le mix énergétique disparaît, comme le montre l'exemple de Kauai. Il apparaît donc de plus en plus critiquable de continuer la politique actuelle qui permet à l'EDT de déconnecter la production solaire au-delà d'un certain seuil jugé "critique".

En effet, les progrès des batteries de grande capacité permettent aujourd'hui de tolérer 100% d'énergie solaire ou éolienne intermittente si nécessaire durant la journée, sans mettre en danger l'approvisionnement du réseau.
Les adversaires de l'énergie photovoltaïque soulignent les problèmes écologiques posés par le recyclage des panneaux solaires et des batteries en fin de vie. Mais la durée de vie des panneaux solaires augmente de plus en plus et, en ce qui concerne les batteries, des alternatives plus écologiques que la technologie lithium-ion sont désormais disponibles.
Ainsi, une nouvelle technologie permet de fabriquer des batteries de grande capacité (de la taille d'un container de 12 m de long) qui fonctionnent avec du fer et de l'eau salée, deux composants sans danger pour l'environnement, recyclables et abondants dans la nature. Ces batteries fonctionnent à température ambiante, ont une durée de vie de 20 000 cycles ou 25 ans sans dégradation et sont garanties de 10 à 25 ans. Chaque container peut fournir 400 kWh et fournir de l'énergie électrique pendant 4 à 12 heures. Il n'y a aucun risque d'incendie ou d'explosion avec cette technologie.[3]
Il est possible d'assembler plusieurs conteneurs pour former un "centre d'énergie" pouvant stocker de 6 à 74 mégawatts. Le coût du stockage de l'énergie pour 25 mégawatts peut descendre aux environs de 0,03 à 0,05 dollar US, pour un nombre de cycles de stockage/déstockage proche de 365 par an.[4]

Crédit photos : DR

Timide volonté politique

En définitive, il n'y a plus d'excuse aujourd'hui pour mener une politique de transition énergétique ambitieuse, avec un objectif de 100% d'énergie renouvelable en 2045, qui est celui qui a été adopté par l'État de Hawaii pour 2045. Les technologies pour réaliser cet objectif existent dès maintenant, il ne manque qu'une véritable volonté politique pour encourager la multiplication des installations individuelles et collectives dans chacune des îles de nos archipels. Une partie déterminante de cette politique consiste à fournir des incitations aux agents économiques (ménages, entreprises et administrations) pour qu'ils adoptent :

- Des véhicules électriques (exonérations de taxes, tarifs privilégiés de rachat de l'électricité pour les producteurs solaires pour qu'ils puissent charger leurs véhicules la nuit au même tarif qu'ils vendent leur électricité solaire le jour) ;
- Des installations solaires individuelles et collectives (tarif de rachat de l'EDT réellement incitatif, et pour les grosses sociétés et les collectivités insulaires exonération de taxe et financement de long terme privilégié sur les capacités de stockage installées) ;
- Des capacités de stockage visant à régulariser la consommation et la production sur 24 heures, dont le coût pour la collectivité serait répercuté au niveau des tarifs d'abonnement, puisque c'est essentiellement un coût fixe sur 25 ans qui ne dépend pas de la consommation individuelle.

Malheureusement, ladite volonté politique semble pour l'instant assez timide puisque la plan de relance 2012 2023 détaille ainsi les mesures concernant la transition énergétique (page 79):[5]

ESTIMATION DES MESURES (EN MILLIONS XPF/€)

Réussir la transition énergétique	Coût 2021		Coût global	
	XPF	€	XPF	€
A. Énergies renouvelables et maitrise de l'énergie	2 322	19,5	4 132	34,6
1. AAP Programme de fermes solaires	-	-	-	-
2. Extension de la production hydro-électrique	-	-	-	-
3. Installation d'un régulateur de production	-	-	-	-
4. Centrales hybrides dans les îles éloignées	722	6,1	2 522	21,1
5. Chantier du SWAC de Tahiti	1 600	13,4	1 610	13,5
B. Modernisation des réseaux	1 681	14,1	2 300	19,3
1. Réseaux de transport de l'électricité	1 681	14,1	2 300	19,3
C. Maitrise du prix de l'électricité	1 000	8,4	1 000	8,4
1. Mise en place d'un dispositif de solidarité	1 000	8,4	1 000	8,4
Total (en Millions XPF/€)	5 003	41,9	7 432	62,3

Vous avez bien lu : 0 crédit prévu pour les fermes solaires, pour la production hydro-électrique, et pour l'installation d'un "*régulateur de production*" (centre de stockage de l'énergie électrique). Pourtant, ce plan de relance prévoit d'atteindre "*75% d'énergies renouvelables en 2030"* (p. 80). Un appel à projets est envisagé en 2021 pour des fermes solaires avec stockage qui porteraient le taux d'énergie renouvelable de Tahiti à 43% (sur l'année ? ; et en quelle année ?). Un "*régulateur de production*" (une batterie de 15 mégawatts) est prévu pour amortir les fluctuations de l'énergie "fatale", ce qui devrait permettre de cesser de déconnecter les installations solaires lorsque la part du photovoltaïque devient importante au cours de la journée, pour un coût de 1,5 milliard de Fcfp, entièrement à la charge du "porteur de projet".
Enfin, des centrales hybrides avec 50 à 70% d'énergies renouvelables seront installées dans 11 atolls des Tuamotu pour un coût total de 2,5 milliards de Fcfp, prévu sur la période 2021-2023.

Quant à fixer des objectifs d'autosuffisance en énergie renouvelable à l'horizon 2045 comme à Hawaii, il ne faut pas rêver… Il semble aujourd'hui difficile de trouver des décideurs politiques capables de fixer un cap pour la pirogue polynésienne en regardant au-delà de l'horizon des prochaines élections. ■

---

[1] *https://www.edt.pf/transition-energetique-innovation*
[2] *https://website.kiuc.coop/renewables*
[3] *https://youtu.be/AqMWksm5GOQ https://youtu.be/ovZXBXtG9no*
[4] *https://essinc.com/wp-content/uploads/2021/02/ESS_EnergyCenter_Dtatasheet_2-16-21.pdf*
[5] *https://www.presidence.pf/wp-content/uploads/2021/03/Plan-de-relance-2021-2023.pdf*

Par Jacques Franc de Ferrière

LA VEILLE

TECHNOLOGIQUE

Quatre ans de PRISM à Tahiti ont insufflé un vrai esprit d'entreprenariat

Le 16 mars, l'incubateur de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers de la Polynésie française (CCISM), le PRISM, fêtait ses quatre ans d'existence. L'occasion de faire un bilan sur ses activités en faveur des start-up du *fenua* :

- 30 projets accompagnés ;
- 21 entreprises créées ;
- 40 emplois directs et 144 emplois indirects créés ;
- 3 programmes d'accompagnement de 12 mois, 3 mois ou spécifique aux quartiers prioritaires.

Crédit photo : DR

Des résultats obtenus avec à peine deux postes à plein temps et des bureaux perdus au sommet de la CCISM. Surtout, l'inspiration de Christian Vanizette (fondateur du gigantesque réseau d'incubateurs d'entreprises solidaires MakeSense.org), l'un des premiers moteurs du projet, a effectivement permis de créer une structure efficace qui s'adapte très vite. Indépendante des pressions politiques, elle a aussi su mettre le développement des initiatives de tous les entrepreneurs polynésiens au cœur de son action, sans pousser à développer tel ou tel secteur jugé prioritaire, ou telle ou telle technologie supposée supérieure. Bref, un incubateur pragmatique qui a réussi en quelques années à peine à changer le regard d'une grande partie de la population sur l'entreprenariat. Et ça, la Polynésie en tirera des bénéfices pour plusieurs décennies à venir.

Une version trilingue de *Reo*

Le Service de la traduction et de l'interprétariat (STI) a lancé une version trilingue (tahitien, français et anglais) de son application mobile *Reo*. Vous vous en souvenez, c'est un lexique de 17 144 mots tahitiens pour mobile. Très populaire, elle a su convaincre 50 000 internautes polynésiens de la télécharger et est utilisée par 8 000 personnes chaque mois.

Si l'ajout de l'anglais n'est en rien une avancée pour la plupart des utilisateurs (les Américains de Polynésie étant l'exception notable), les utilisateurs historiques de l'application ont tout de même accueilli cette nouvelle version avec joie : la version précédente était buguée sur Android depuis plusieurs années suite à une mise à jour du système d'exploitation mobile. La voici réparée ! En espérant que, cette fois, quelqu'un suivra l'aspect technique de cette app si utile…

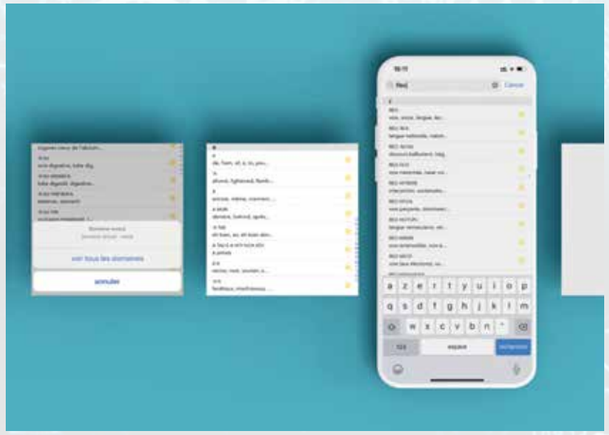

La plus importante campagne de cyberespionnage de la décennie

En décembre dernier, le cheval de Troie SUNBURST était identifié. Nous apprenions que toute l'année 2020, les départements du Trésor et du Commerce des États-Unis voyaient leurs emails espionnés par des pirates inconnus (peut-être russes, la même technique ayant été utilisée contre l'Ukraine).

Aujourd'hui, l'enquête a bien avancé et révèle une attaque encore plus vaste que prévue. Les cyberespions, des corsaires regroupés dans une organisation surnommée SilverFish, seraient entrés en falsifiant subrepticement des mises à jour publiées par la plateforme Orion de la société informatique SolarWinds, qui sert des clients gouvernementaux, de l'armée et des services de renseignement. Nous avons aussi appris qu'au moins 1 000 ingénieurs ont participé à l'opération !

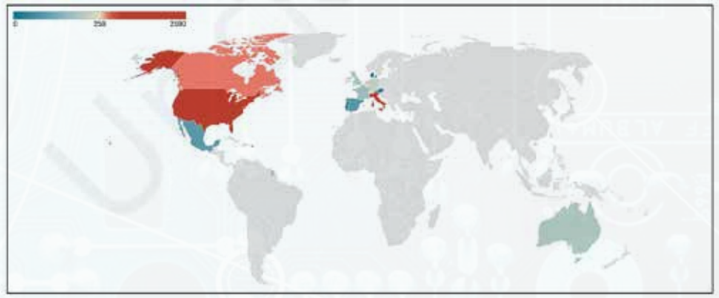

Pas étonnant qu'au moins 4 720 entreprises privées et organismes gouvernementaux d'importance en Amérique du Nord et en Europe (dont 163 en France) ont aussi été touchés, selon Prodaft, une entreprise de cybersécurité suisse qui a étudié l'attaque en profondeur pour le compte du gouvernement américain. Elle précise que "*la majeure partie des victimes ne sont pas conscientes de la présence de SilverFish sur leurs réseaux*". Parmi les victimes désormais identifiées, citons un marchant d'armes, une agence de renseignement américaine, Microsoft, des banques et aéroports, une agence de l'ONU… Pour Prodaft, il s'agit de "*la plus importante campagne de cyberespionnage de la décennie*".

Le SWAC de l'hôpital opérationnel en octobre (pour de vrai)

Il est adapté de parler de serpent de mer pour un SWAC (*Sea Water Air Conditioning*), cet appareil géant ressemblant vraiment à un monstre des océans venant s'échouer sur le rivage… Mais pour le SWAC de l'hôpital, dont le premier appel d'offres a eu lieu en 2013, le terme fait plutôt référence à son retard chronique. Mais, cette fois, les problèmes juridiques sont réglés, et le monstre est en cours d'assemblage à Papeari. Il sera livré en juin, et devrait entrer en service en octobre.

Pour un investissement de 3,6 milliards de Fcfp, il permettra à l'hôpital d'économiser 12 gigawatts-heure par an, soit 350 millions de Fcfp de moins par an (le SWAC est vendu pour trente ans, donc ça semble rentable). Surtout, cette installation à Taaone du SWAC le plus puissant au monde promet à elle seule "*d'améliorer de 2% le taux de pénétration des énergies renouvelables en Polynésie française*", assure le gouvernement.

Crédit photo : DR

NOUVELLE-CALÉDONIE

Faute de gouvernement, l'État va reprendre le budget en main

La Nouvelle-Calédonie attend toujours l'arrivée de son nouveau gouvernement, bloquée par des conflits entre indépendantistes et désormais par le confinement, poussant l'État à prendre les rênes du budget, pour la première fois depuis des décennies.

Crédit photo : AFP

La crise sanitaire est gérée par le gouvernement démissionnaire, présidé par le loyaliste Thierry Santa (*au centre de la photo*), dont l'action est limitée à l'expédition des affaires courantes et urgentes.

La crise sanitaire sur le territoire, confiné jusqu'au 28 mars, à la suite de la détection de premiers cas de Covid-19 hors quatorzaine, est gérée par le gouvernement démissionnaire, présidé par le loyaliste Thierry Santa, dont l'action est limitée à l'expédition des affaires courantes et urgentes.

Le blocage survient alors que la collectivité n'a pas voté comme de coutume avant le 31 décembre son budget annuel, et elle sera dans l'incapacité de le faire avant l'ultime date réglementaire du 31 mars.

Pour la première fois depuis des décennies dans ce territoire très autonome, le budget 2021 sera arrêté par le haut-commissaire de la République après avis de la Chambre Territoriale des Comptes.

Les cinq "ministres" indépendantistes du FLNKS avaient démissionné en bloc début février dans une stratégie d'opposition à la reprise de l'usine de nickel du groupe Vale, ce qui a de facto entraîné la chute de l'exécutif collégial.

Grâce à une alliance avec un parti charnière, le FLNKS a ensuite remporté, pour la première fois, la majorité du nouvel exécutif (six membres sur 11), lors de son élection le 17 février par les 54 élus du Congrès (assemblée délibérante).

Mais des tensions entre les deux courants du FLNKS, l'Union Calédonienne (UC) et l'UNI (Union nationale pour l'indépendance) n'ont pas permis d'élire de président du gouvernement, nécessaire à son entrée en fonction.

Par deux fois, le 17 février et le 2 mars, le candidat de l'UC, Samuel Hnepeune, ancien patron du Medef, et celui de l'UNI, Louis Mapou, actuel chef de groupe au Congrès, se sont neutralisés, obtenant chacun trois suffrages sur 11. La majorité absolue (au moins 6 voix sur 11) est requise.

L'apparition du premier cas de Covid-19 hors quatorzaine le 7 mars et le déclenchement du confinement deux jours plus tard ont depuis figé la situation, sans avancée dans les discussions entre indépendantistes.

"*Pas de contacts*"

"*Pour le moment, il n'y a pas de contacts entre nous. Rien du tout*", a déclaré Louis Mapou.

À l'unisson, Pierre-Chanel Tutugoro, chef du groupe UC-FLNKS au Congrès, a indiqué que "*la priorité était à la gestion de la crise sanitaire*" et qu'il n'y avait pas d'échanges avec l'UNI au sujet de la présidence du gouvernement.

Tant que le confinement dure, aucune nouvelle tentative pour désigner un chef de l'exécutif ne devrait donc avoir lieu.

Ce blocage survient également alors qu'approche le 4 avril, date à partir de laquelle un minimum d'un tiers des élus peut demander à l'État d'organiser le troisième et dernier référendum sur l'indépendance prévu par l'accord de Nouméa (1998), qui organise la décolonisation progressive de l'île.

"*On fera cette demande comme prévu, cette question a été tranchée au sein du FLNKS, nous n'avons pas changé d'avis*", a expliqué Pierre-Chanel Tutugoro, en allusion à la décision prise lors d'une convention de la coalition indépendantiste mi-octobre de solliciter ce troisième référendum, le 21 avril 2021.

L'État aura alors 18 mois pour l'organiser, soit au plus tard en octobre 2022.

L'UNI souhaite que le scrutin se tienne avant la prochaine élection présidentielle de 2022, par crainte que Marine Le Pen puisse l'emporter, tandis que l'UC ne s'est pas encore positionnée.

Les deux précédents référendums, les 4 novembre 2018 et 4 octobre 2020, ont été remportés par les partisans du maintien dans la France avec 56,7% des voix puis seulement 53,3% des voix.

L'Avenir en Confiance, coalition non indépendantiste majoritaire à droite, voudrait "*éviter ce référendum binaire*" et trouver "*une solution consensuelle dans la France*".

Après la signature d'un "*accord politique*" sur la reprise de l'usine de nickel de Vale le 4 mars, le FLNKS, qui en avait fait un préalable, s'est dit prêt à reprendre les discussions avec l'État et les non indépendantistes pour préparer l'après-accord de Nouméa.

Une consultation de la société civile est en cours à l'initiative de l'État tandis que Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, doit "*remettre prochainement*" aux dirigeants calédoniens "*un document écrit et complet qui recense l'intégralité des questions posées par le oui et par le non*" à l'indépendance.

Source : Agence France-Presse

CONFINEMENT

Les violences intrafamiliales ont augmenté de 25% sur le Caillou

Dans toutes les brigades de gendarmerie, un "*panneau accueil confidentialité*" avec deux codes couleurs. C'est un nouveau volet du plan d'amélioration de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales par la gendarmerie. Le 24 mars, le haut-commissaire Laurent Prévost et la membre du gouvernement Isabelle Champmoreau ont rendu visite aux gendarmes de la brigade de Dumbéa. Un moment particulier puisqu'ils ont pu constater le déploiement d'un nouvel outil dans la lutte contre ces violences conjugales : le "*panneau accueil confidentialité*".

En clair, sur ce panneau, apposé sur le guichet de toutes les brigades de gendarmerie du territoire, on y retrouvera deux ronds de couleur différente permettant à la personne de préciser la raison pour laquelle elle souhaite être entendue sans le verbaliser devant tout le monde.

Une victime de faits de viol, d'agression sexuelle, de violences conjugales ou intrafamiliales pourra alors pointer du doigt le rond de couleur orange. Elle sera alors immédiatement dirigée vers un espace dédié pour l'audition des victimes.

Le déploiement de cette nouvelle stratégie, mise en place depuis seulement deux jours, tombe à un moment tout à fait particulier puisque *"les statistiques recueillies par la gendarmerie font état d'une hausse des violences intrafamiliales de près de 25% sur les quinze jours de confinement"*, a déclaré le haussaire. *"En moyenne, il y a quatre à cinq faits de violences intrafamiliales par jour, en temps normal. Nous constatons qu'il y a un impact de cette période de confinement puisque les déplacements sont moins faciles et les familles qui ont des difficultés sont davantage enfermées dans leurs lieux d'habitations"*, a poursuivi le représentant de l'État.

Au total, quatorze mesures ont été engagées par les gendarmes pour agir face aux violences conjugales.

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes*

WALLIS-ET-FUTUNA

Troisième mort après des complications liées au Covid-19

Crédit photo : LNC

À Wallis-et-Futuna, une troisième personne est décédée le 24 mars d'un arrêt cardiaque faisant suite à des complications du Covid-19. Il s'agit d'une femme de 60 ans, originaire de Falaleu. Elle avait été testée positive lors d'une PCR COVID le mardi 16 mars, indique l'agence de santé, puis avait bénéficié d'un suivi à domicile.

"Ce matin, elle a présenté une aggravation de son état clinique ayant entraîné un appel des services de secours par la famille, poursuit le communiqué. *Elle a malheureusement présenté un arrêt cardiaque avant son arrivée aux urgences où, malgré des gestes de réanimation optimaux, le décès a dû être constaté."*

C'est le troisième décès lié au Covid-19, le deuxième en deux jours.

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes*

Par Jean-Marc Regnault

Les crises politiques de l'année 1952

Quand Tahiti riait, l'assemblée représentative faisait grise mine

Léopold Sédar Senghor proclama que "*la bataille de Tahiti n'aura pas lieu, même à coups de fleurs*" (AN, 10 octobre 1952). De quoi s'agit-il ? Ce jour-là, l'AN tentait de régler une crise politique qui secouait les ÉFO en débattant d'une future loi pour les élections à l'assemblée locale. Le même L. S. Senghor avait aussi souhaité que "*cette seconde lecture se fasse sans passion, au contraire de la première*". Ambiance à l'AN et aussi ambiance au *fenua*… une crise oubliée, à tort.

La crise ne correspond pas à l'image qu'on se fait de cette période (l'époque où Tahiti riait est un mythe, voir *TPM* n° 431).

L'assemblée qu'on appelait "représentative" siégeait depuis 1946 et son mandat s'achevait théoriquement en mars 1952. Elle était loin de tenir les promesses de la Constitution de 1946, dans laquelle la France s'engageait à ce que les peuples d'Outre-mer s'administrent eux-mêmes. Rapidement, des tensions surgirent entre cette assemblée et l'Administration, sous-entendez l'entourage du gouverneur. Si les élus de 1946 défendaient plutôt les intérêts de la bourgeoisie locale (*popa'ā* et/ou demis), les intérêts des milieux autochtones avaient trouvé leur héros (et leur héraut, le mot convient aussi) en la personne de Pouvana'a, qui gagna haut la main l'élection législative de 1949. Après sa nouvelle victoire en 1951, les dirigeants du RDPT, forts des 70% des voix de leur chef, pensaient qu'ils arriveraient vite à réaliser leurs projets en dominant la nouvelle assemblée mais, d'une part les élections territoriales furent repoussées d'une année, d'autre part, ils ne mesuraient ni ce qu'était la gestion des affaires locales, ni le carcan institutionnel dans lequel ils pourraient agir.

La longue attente de l'année 1952

Selon un décret de 1946, le renouvellement de l'assemblée devait s'effectuer vers le 1er mars 1952, mais d'après la Constitution de 1946 adoptée peu après, les décrets ne pouvaient pas régir les assemblées d'Outre-mer. Le Parlement devait voter une loi. Les Gouvernements de la IVe République s'intéressaient-ils réellement au problème ? Aussi devant l'urgence, le député Paul Antier (président du groupe auquel Pouvana'a appartenait) déposa-t-il une proposition de loi le 12 décembre 1951, relative à la composition et à la formation de l'assemblée des ÉFO. Le 6 février 1952, une loi concernant les Territoires de l'Afrique fut votée, mais des députés et des sénateurs soutinrent l'idée d'une loi particulière pour les ÉFO, qui apporterait des avancées significatives pour les élus.

Premier problème : fallait-il ou non procéder aux élections avant le vote d'une loi ? Le gouverneur Petitbon convoqua le collège électoral pour le 2 mars 1952. La manœuvre était claire : en organisant la consultation selon les dispositions de 1946, il favorisait les adversaires de Pouvana'a. La décision fut contestée à la commission des TOM de l'AN et, sensible à ses arguments, le Gouvernement annula l'arrêté du gouverneur.

Le débat s'engagea au Parlement sur le projet de loi déposé par P. Antier. À Tahiti, la situation devint confuse : une crise institutionnelle paralysa la représentation tahitienne.

L'enlisement

L'assemblée avait-elle le droit de se réunir alors que son mandat était achevé ? Le gouverneur ne convoqua pas la session administrative au mois de mars. Au conseiller Jean Millaud qui déclara qu'"*un Territoire ne peut rester sans assemblée locale, ce serait anti-démocratique*", le secrétaire général (représentant du gouverneur) répondit que l'assemblée ne pouvait qu'expédier les affaires courantes.

Le débat s'enlisa au Parlement. En première lecture, l'AN approuva un projet de loi, le 26 février 1952. Le Conseil de la République (le nom du Sénat à cette époque) adopta un projet sensiblement différent le 29 mai. Le projet débattu à l'AN était pour l'essentiel celui que soutenait le RDPT. Le projet soumis aux sénateurs correspondait davantage aux vœux des conseillers de l'assemblée représentative, avec le dessein de contrecarrer le RDPT. Une deuxième lecture devait donc avoir lieu à l'AN, mais les événements extérieurs et intérieurs en disposèrent autrement. Le Gouvernement français dirigé par Antoine Pinay depuis le 6 mars et l'AN étaient confrontés aux affaires d'Indochine, de Tunisie, aux manifestations contre Ridgway[1], à la question de l'échelle mobile des salaires et aussi à l'arrestation du dirigeant communiste Jacques Duclos[2]. Les vacances du Parlement renvoyèrent l'examen à octobre.

Abréviations :

AN = Assemblée nationale
ÉFO = Établissements français de l'Océanie
RDPT = Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (parti créé par Pouvana'a a Oopa, en 1949).

Crédit photo : DR

Arrivée du gouverneur René Petitbon. En poste à Tahiti de fin novembre 1950 à fin septembre 1954, "*René Petitbon a facilité au maximum l'expansion du RPF*" (rapport de J. Bouttin, délégué du RPF dans les ÉFO de 1951 à 1954). Photo classique sur laquelle on voit un nouveau gouverneur accueilli dans l'enthousiasme apparent. Rapidement, les critiques fusaient de toutes parts.

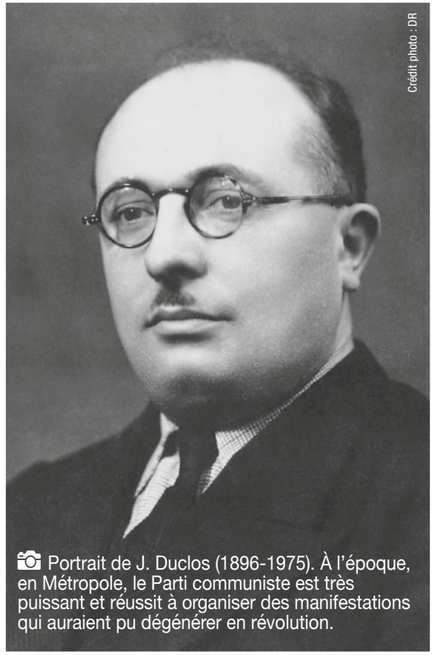

Crédit photo : DR

Portrait de J. Duclos (1896-1975). À l'époque, en Métropole, le Parti communiste est très puissant et réussit à organiser des manifestations qui auraient pu dégénérer en révolution.

[1]Matthew Ridgway : général américain qui, selon les communistes, pendant la guerre de Corée, aurait utilisé des armes chimiques.

[2]J. Duclos fut arrêté en 1952 pour avoir organisé une manifestation contre Ridgway. Cela souleva une vague de protestations.

Par Jean-Marc Regnault

Ainsi, pendant près d'un an, l'assemblée représentative ne se réunit pas. Le retard apporté dans son renouvellement accentua une crise politique latente.

"Pays légal" et "pays réel" : l'impatience du RDPT

Au vu des résultats des élections législatives de 1951, le RDPT et son chef attendaient de prendre possession de la nouvelle assemblée. De leur côté, la plupart des membres élus en 1945-46 et les formations politiques (Rassemblement populaire français, ou RPF, proche de De Gaulle, et l'Union démocratique et socialiste de la Résistance ou UDSR proche de René Pleven et François Mitterrand) qui s'opposaient au RDPT firent monter la tension. Un divorce apparut, selon *Te Aratai*, le bulletin du RDPT, entre "pays réel" et "pays légal". Le pays légal, c'était l'assemblée représentative élue en 1946, mais les forces politiques qui tentaient de s'opposer au RDPT n'avaient guère d'audience au-delà de Papeete. Le pays réel, selon le RDPT, c'étaient les Tahitiens qui avaient accordé massivement leurs suffrages à Pouvana'a et qui croyaient que la solution à tous leurs problèmes viendrait d'une victoire du RDPT.

En octobre 1951, Pouvana'a refusa l'invitation du gouverneur à se rendre à l'ouverture de la session de l'assemblée : "*Je ne saurais, par ma présence, contribuer davantage au crédit que refuse le corps électoral aux membres de cette assemblée.*"

Quand le RDPT crut encore que les élections auraient lieu le 2 mars 1952, il se déchaîna contre l'assemblée "*faussement représentative"* et dénonça ses "*dépenses somptuaires extravagantes*". Parmi les projets critiqués, il y avait l'aérodrome. Le RDPT proposait surtout une autre assemblée réellement représentative du peuple par un mode de scrutin plus démocratique. Rien ne trouvait grâce à ses yeux. Il mit en garde les Tahitiens contre des projets qui pourraient aboutir à leur spoliation. Il lança alors un slogan : "*Gardez vos lagons, vos terres et vos droits, gardez votre bulletin de vote, votre député, et votre RDPT."*

La peur des adversaires du RDPT

Les adversaires du RDPT brandissaient contre lui la menace d'un "péril rouge" et accusaient Pouvana'a d'être anti-français. Comme ces attaques portaient peu, ils dénoncèrent le risque de voir le pays "*livré aux ambitions d'un clan*" :
"*La dictature du clan à l'intérieur, l'élimination de l'autorité française à l'extérieur, voilà leur but. La mainmise sur tous les leviers d'action politique : assemblée, mandats parlementaires, municipalités, voilà leur moyen...*"

Le gouverneur alla dans le même sens, en écrivant à son ministre : "*Il s'agit pour le RDPT d'enlever la majorité absolue, sinon la totalité des mandats à la nouvelle assemblée, afin de réaliser, avec la possession ultérieure des sièges du Territoire à l'Union française et au Conseil de la République, la mainmise sur toutes les fonctions électives locales, donc pratiquement sur les destinées du pays."*

Le gouverneur exagérait : les institutions ne laissaient qu'une place secondaire aux élus. Le gouverneur et son Conseil privé contrecarraient aisément les projets de l'assemblée démocratiquement élue (*voir l'article sur le Conseil privé, TPM n° 425*). Toutefois, si les élus étaient habiles, ils pourraient utiliser toutes les possibilités prévues dans les textes et exercer une pression de plus en plus grande sur l'Administration.

Le RDPT ne niait pas que son objectif était bien d'emporter la majorité à l'assemblée, ce qui donnerait aussi les autres mandats (le sénateur notamment). Pour Pouvana'a, c'était le seul moyen pour être pris au sérieux à Paris et être enfin entendu.

Les controverses sur la réforme électorale

Tandis que le Parlement préparait une loi modifiant le système électoral, trois points firent l'objet de controverses :

1) Fallait-il passer de 20 à 25 conseillers ?
2) Dans les circonscriptions ayant plusieurs élus, fallait-il adopter le scrutin majoritaire à un tour, sans panachage et sans listes incomplètes ?
3) La connaissance du français était-elle nécessaire pour être éligible ?

Les clivages étaient très nets sur ces points apparemment techniques. Chaque camp cherchait à défendre ses intérêts. Par exemple, le RDPT souhaitait réduire l'influence conservatrice de la ville de Papeete en augmentant le nombre de conseillers.

Sur le deuxième point, le RDPT voulait supprimer le panachage. L'UDSR locale et le député Laforest défendaient l'idée que le panachage était "*plus souple, bien adapté au Territoire, où la personnalité des candidats joue un rôle très important dans le choix des électeurs".* Débat classique sur le fait de savoir si les assemblées locales sont ou non des assemblées politiques. Le panachage jouait en faveur des personnalités et non des formations politiques.

Sur le troisième point, le député Laforest voulait rendre obligatoire la connaissance du français. Le RDPT était opposé à cette disposition, qu'approuvait au contraire l'UDSR locale sinon cela reviendrait "*à assimiler les Tahitiens aux nègres d'Afrique*". L'AN adopta un article ainsi rédigé : "*Sont éligibles à l'assemblée territoriale... les personnes... sachant parler le français.*" L'UDSR se réjouit : "*Il eût été grotesque d'assister à des débats en langue tahitienne au sein d'une assemblée créée par le législateur français."*

Au Parlement, le débat fut vif. Une loi électorale pour les ÉFO y déclencha le trouble.

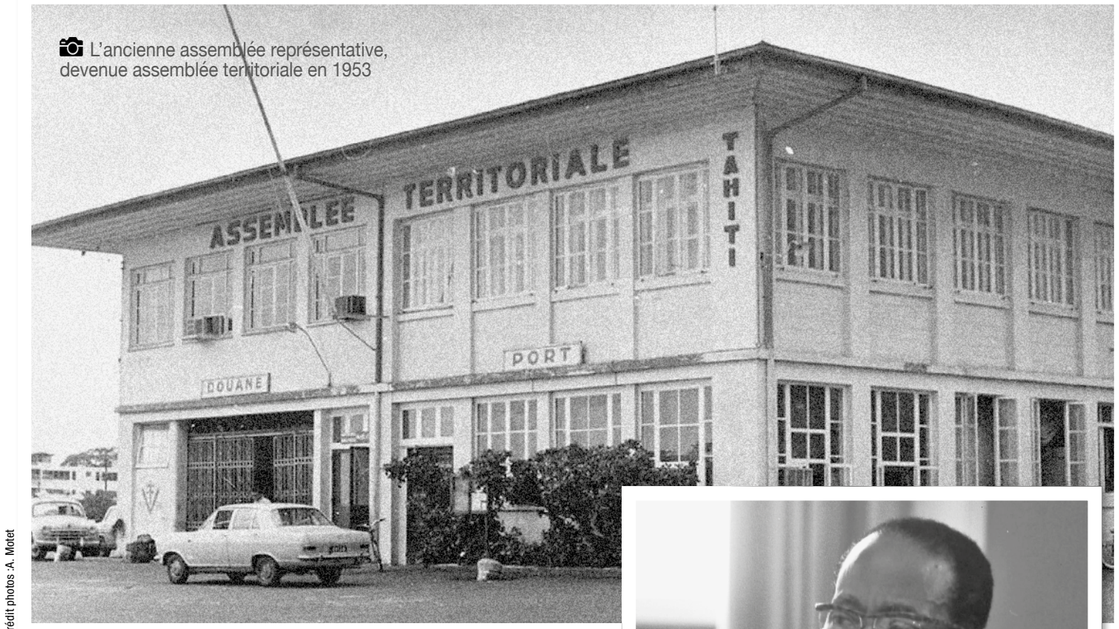

L'ancienne assemblée représentative, devenue assemblée territoriale en 1953

Crédit photos : A. Motet

Des compromis

Pour préparer la deuxième lecture, l'AN délégua une mission à Tahiti. Quelle situation trouva-t-elle sur place ? L'organe de l'UDSR évoqua d'abord un "*malaise parmi nos populations*" et après les négociations, une "*détente entre les diverses factions de l'opinion publique*". Un accord intervint en effet le 21 août entre le RDPT et le RPF local, suscitant la colère de l'UDSR, écartée des discussions.

Finalement, la loi du 21 octobre 1952 relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale des ÉFO, adoptée par 411 voix contre 203, apporta plusieurs motifs de satisfaction au RDPT. L'assemblée changea de nom (elle devint assemblée territoriale). Elle avait désormais 25 conseillers. Il suffisait que le candidat sût parler le français, ce qui atténuait les dispositions de 1946 qui exigeaient qu'il sache aussi l'écrire.

Te Aratai porta cette réussite au crédit de Pouvana'a : "*Nos lecteurs connaissent déjà les résultats de l'intervention énergique du député de Tahiti lors de la discussion à l'AN du projet de loi tendant à doter Tahiti d'une assemblée territoriale à pouvoirs étendus*." Or, ce fut Maurice Lenormand, député de Nouvelle-Calédonie, qui parla en son nom.

Les élections furent fixées au 18 janvier 1953. Le RDPT l'emporta largement avec 18 sièges sur 25, mais Pouvana'a manqua son élection à Papeete.

Crédit photo : DR

Député du Sénégal, futur président de ce pays et futur académicien, L. S. Senghor eut l'occasion de s'intéresser aux ÉFO et au sort de Pouvana'a après son arrestation.

Finalement, si le système électoral modifié satisfaisait plutôt le RDPT, l'assemblée territoriale n'obtint aucun pouvoir supplémentaire, quoi qu'il en ait été dit. C'est pourquoi, du reste, la déconvenue fut rapide. Le gouverneur manœuvra habilement pour contrer une majorité qui lui était hostile : dix mois après les élections, sept conseillers quittèrent le RDPT.

La vie politique resta agitée jusqu'à la crise majeure de 1958. ■

Savoir-faire

Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Savoir-faire" ! Tous les deux mois, nous mettons en lumière l'exceptionnel savoir-faire artistique et artisanal du *fenua* et d'ailleurs. Des disciplines les plus ancestrales aux plus avant-gardistes, embarquez pour un doux voyage au cœur de la culture.

Le tīfaifai

Le *tīfaifai* polynésien, prisé ici et ailleurs pour son esthétisme et son raffinement, est bien plus qu'une étoffe de tissus décorative ou utilitaire. Il raconte l'histoire d'un art issu du métissage de deux cultures, sublimé par les artisanes locales qui, aujourd'hui, en ont fait un élément phare de l'art de vivre polynésien.

Par PAULINE SILLINGER

Selon l'Académie tahitienne, le mot *tīfaifai* définit le fait de raccommoder, de rapiécer, de coudre des appliques. Au-delà de cette définition, il y a, pour tous les Polynésiens, des images qui se bousculent : des couleurs chatoyantes, des motifs de fleurs et de feuillages, la texture d'un drap dans lequel on s'enveloppe, les affiches placardées à l'occasion du Salon du *tīfaifai*…

Si le *tīfaifai* fait partie du quotidien de tous les Polynésiens, la connaissance de cet art est, en réalité, cantonnée à une poignée d'expertes et de passionnées. Alors, le *tīfaifai*, c'est quoi exactement ?

Les origines du *tīfaifai*

Il est impossible de dissocier l'art du *tīfaifai* de la Polynésie. Il fait partie de son héritage au même titre que la sculpture, la vannerie, ou encore le tatouage. Et pourtant, contrairement à ces autres formes d'art, le *tīfaifai* n'est pas une tradition ancestrale et son développement est assez récent.

Au XVIIIe siècle, alors que les contacts entre les Polynésiens et les Occidentaux s'intensifient, les femmes de missionnaires introduisent l'art du patchwork, une technique de couture qui consiste à recycler des bouts de tissus hétérogènes pour en faire un ouvrage de taille plus conséquente, une couverture, par exemple. Plus qu'un simple élan de partage, ces femmes occidentales se donnent comme mission de lutter contre l'apparente oisiveté des femmes autochtones.

L'art du *tīfaifai* va cependant bien au-delà du patchwork. Habiles de leurs mains et naturellement créatives, les Polynésiennes ont su s'approprier et magnifier cet art.

Crédit photo : J.C. Bosmel (livre Le Tīfaifai)

Tīfaifai pā'oti tricolore aux motifs de *tiare apetahi* et ourlé d'une bordure, création de Mama Norine

Les recherches indiquent que le *tīfaifai* est né à la croisée du patchwork et de l'art ancestral qu'est le *tapa*. Ce dernier consistait à confectionner, en battant l'écorce des arbres, une étoffe végétale ornée de motifs. Le *tapa* était alors utilisé comme décoration ou comme vêtement.
Les importations de tissus en Polynésie ont marqué la fin de l'ère du *tapa*. Le *tīfaifai* a, dès lors, brillamment prit la relève.

Un *tīfaifai*, pour quelles occasions ?

La réalisation d'un *tīfaifai* étant une œuvre minutieuse et chronophage, ce dernier a toujours été un objet de prestige.

Au XIXe siècle, les écrits font état de leur utilisation en tant que tenture dans les maisons polynésiennes. Ils étaient sortis lors de grands événements, tels que le Mē aux Îles Australes. À cette époque, ils avaient déjà la fonction couvre-lit mais n'étaient, eux aussi, sortis des coffres que lors de grandes occasions.

Aujourd'hui, ces traditions persistent. Si l'utilisation du *tīfaifai* s'est démocratisée jusqu'à devenir chemin de table, nappe, ou serviette de table, l'étoffe reste un objet quasi sacré dans la plupart des familles polynésiennes. On l'entretient régulièrement, on le stocke avec délicatesse, on l'utilise en gardant toujours à l'esprit le travail de titan que sa confection a demandé.
Le *tīfaifai* se veut aussi cadeau de choix pour les grandes occasions et hôtes de marque. Il est l'incontournable des mariages, des naissances, mais également des départs à l'étranger. Quant aux personnalités qui séjournent en Polynésie, il est coutumier de leur offrir un *tīfaifai* de grande qualité en marque de partage et de respect.

Crédit photo : M. Lamache & P. Bacchet (livre *Le tīfaifai*)

Tīfaifai-tableau aux motifs de *fara*, création de Béatrice Le Gayic

Crédit photo : M. Lamache & P. Bacchet (livre *Le tīfaifai*)

Tīfaifai pā'oti aux motifs de *'uru* et de bambou et aux couleurs rappelant le peintre Henri Matisse, création d'Élise Pons (Tahiti)

Crédit photo : J.C. Bosmel (livre *Le tīfaifai*)

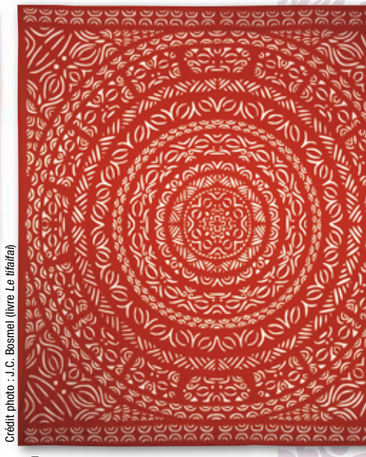

Tīfaifai nana'o mettant en avant les motifs gravés dans les *ūmete* marquisiens, création de Emma Tamarii (découpe) et Michelle Darnois (couture)

Crédit photo : M. Lamache & P. Bacchet (livre *Le tīfaifai*)

Amaru Vahine, artisane originaire de Rurutu, en pleine confection d'un *tīfaifai pū*

Le style "mosaïque" est celui qui se rapproche le plus de la technique du patchwork que l'on retrouve de par le monde. Au premier plan, on assemble des petits bouts de tissus de couleurs différentes, coupés géométriquement. En fond, on rajoute un drap uni qui permet de cacher les coutures disgracieuses. On appelle cette famille de *tīfaifai* le *tīfaifai pū,* ou *'iripiti* à Rurutu. La plupart des artisanes qui se spécialisent dans ce style sont d'ailleurs originaires des îles Australes.

Les différents styles de *tīfaifai*

Pour ne parler que de la Polynésie française, on distingue deux grandes familles de *tīfaifai*, le style "mosaïque" et le style "applique".

Le style "applique" est certainement celui qui est le plus répandu à ce jour, et celui pour lequel on connaît tous le *tīfaifai*. Ce dernier est une variante de la technique universelle de l'applique. Il s'agit d'un tissu uni en fond, sur lequel sont cousus des dessins coupés dans un autre morceau de tissu de couleur différente. On l'appelle *tīfaifai pā'oti* ou *tīfaifai tāpiri.*
Plus récemment est née une variante du *tīfaifai pā'oti*, appelée *tīfaifai nana'o,* qui signifie "sculpté". S'il reprend la technique de l'applique, le *tīfaifai nana'o* en inverse le principe et utilise la couleur du tissu du fond pour faire ressortir les motifs découpés dans le tissu appliqué. Ces *tīfaifai,* qui s'inspirent souvent de

motifs traditionnellement utilisés dans le tatouage ou dans la sculpture, demandent une grande dextérité de la part des artisanes.

Le *tīfaifai* dans le monde polynésien

L'art du patchwork occidental s'est répandu avec l'évangélisation dans le Pacifique. C'est donc sans trop de surprise qu'on retrouve des variantes du *tīfaifai* un peu partout dans le monde polynésien.

En Polynésie française, les premiers *tīfaifai* voient le jour aux Australes. Encore aujourd'hui, c'est le *tīfaifai* de style "mosaïque" (*tīfaifai pū*) qui domine dans l'archipel. Ce détail nous rappelle que les Australes furent l'un des berceaux du *tīfaifai* dans le monde polynésien, bien qu'il soit compliqué de retracer ses origines exactes.

Au fil des voyages, il s'adapte aux spécificités locales, comme c'est le cas avec le quilt hawaiien (*kapa lau).* Ce *tīfaifai* légèrement molletonné est idéal pour le climat tempéré des îles Hawaii.

Les îles de la Société, quant à elles, sont réputées pour leurs *tīfaifai* de style "applique" (*tīfaifai pā'oti)*, une réputation qui a vraisemblablement influencé le *tīfaifai* des îles Cook (*tivaevae*). Là-bas, les styles "mosaïque" et "applique" rencontrent un autre style, le "brodé" (*karakara* ou *tataura).*

Des motifs et des couleurs

Malgré la traduction du mot *tīfaifai* (raccommoder), on ne peut résumer cet art qu'à la technique de couture qu'il emploie. L'âme du *tīfaifai,* c'est la Polynésie qui l'a forgée.

Il y a d'abord ses couleurs chatoyantes, qui rappellent la nature exubérante qui nous entoure : du rouge royal, du jaune soleil, du vert puissant, du bleu profond… toute une palette vibrante propre aux îles du Pacifique.
Pour le *tīfaifai pū*, pas de demi-mesure ! L'assemblage des couleurs est saisissant et la répétition des motifs géométriques lui donne toute sa puissance, tel un kaléidoscope.
Le *tīfaifai pā'oti*, lui, joue sur le contraste entre deux couleurs, parfois trois, mais rarement plus. Ici, ce sont les motifs qui prônent.

Ces derniers, encore une fois, s'inspirent principalement de la beauté de la nature polynésienne. Les motifs de prédilection des créatrices sont le *tiare tahiti,* le *'uru,* les feuilles de *'ape*, le *taro*, ou encore les fleurs d'hibiscus. Si la flore polynésienne a une place prépondérante dans l'univers du *tīfaifai,* d'autres motifs s'ajoutent petit à petit à ce grand répertoire : des animaux emblématiques, tels que la tortue et la raie, des objets de la vie quotidienne, tels que l'éventail et le *ukulele*, et même des scènes religieuses pour certains *tīfaifai*-tableaux.
Les motifs du *tīfaifai* font la fierté des artisanes et beaucoup les transmettent comme un héritage, ou tentent du moins de le protéger pour ne pas être volées.
Les artisanes cherchent toujours à innover. Elles remettent au goût du jour des motifs classiques en jouant sur de nouveaux coloris ou de nouvelles courbes, elles étudient et reproduisent

Crédit photo : Collection Ch. Beslu (livre *Le tīfaifai*)

Carte postale de Raiatea dans les années 1930, montrant l'intérieur d'un *fare* décoré de *tīfaifai*

des motifs inspirés du *tapa*, du tatouage ou de la sculpture, et elles vont même puiser de l'inspiration plus "exotique" au-delà de la Polynésie, la connexion au reste du monde aidant beaucoup sur ce point.

Enfin, le *tīfaifai* ne serait pas ce qu'il est sans un élément essentiel : la symétrie. Pour le *tīfaifai pā'oti*, on découpe le motif dans un tissu plié en quatre pour le dupliquer parfaitement. Pour le *tīfaifai pū*, il s'agit de bien planifier la couture des différentes parties pour un rendu symétrique.
La bordure, qui vient souvent relever le motif central, est un ajout plus récent mais qui est rapidement devenu la norme dans le monde de l'artisanat.

La valeur marchande du *tīfaifai*

Ceux qui ont l'habitude des expositions artisanales le savent, le *tīfaifai* est un objet de luxe et son prix dépend de nombreux critères, les plus importants étant le temps de travail et la renommée de l'artisane.

Traditionnellement, la coutume exige que le *tīfaifai* soit réalisé à la main. Ainsi, chaque point est cousu avec finesse et régularité de sorte à ce que l'ensemble des points soit invisible à l'endroit et seulement perceptible à l'envers.
Aujourd'hui, de nombreux *tīfaifai* sont réalisés, en totalité ou en partie, à l'aide de la machine à coudre. Si les puristes rejettent l'utilisation de la machine à coudre, cette pratique a tout de même l'avantage de réduire considérablement le temps de travail des artisanes et, par conséquent, d'abaisser le prix de leurs *tīfaifai*.

La complexité du dessin aura également une très grande influence sur le prix final du *tīfaifai*. En effet, la charge de travail entre un motif très simple et un motif très détaillé (comme c'est le cas pour certains *tīfaifai nana'o)* est tout simplement incomparable. Ainsi, un *tīfaifai* aux motifs simples, cousu à la machine, peut coûter 15 000 Fcfp, là où il faudra débourser jusqu'à 300 000 Fcfp pour un *tīfaifai* aux motifs complexes, réalisé entièrement à la main.

Il est à noter que, récemment, le marché polynésien a vu arriver des *tīfaifai* réalisés industriellement en Asie. Ces produits importés cassent les prix et font de l'ombre au travail des artisanes et, plus globalement, à l'héritage culturel qu'est le *tīfaifai*. ■

Portrait de Rava Ray, artiste aux multiples talents

Tantôt créatrice de mode, tantôt photographe, parfois encore mannequin ou star de la plateforme Instagram, la talentueuse Rava Ray (Rava Kimberly Shastid) est une jeune artiste polynésienne aux multiples talents. Aujourd'hui jeune maman, elle vit une vie paisible et pleine de sens à Moorea où elle perpétue l'art du *tīfaifai*, pour notre plus grand plaisir. Rencontre…

Crédit photo : Rava Ray

La ravissante Rava Ray (Rava Kimberly Shastid) posant avec l'une de ses créations.

Quel est ton parcours en tant que créatrice ?
"Je me suis sentie devenir *designer* lorsque j'ai remporté un concours de mode à Hawaii sur le thème du recyclage. C'était la première fois que mes idées, peu conventionnelles, prenaient vie et étaient remarquées. Ça m'a donné beaucoup d'entrain pour continuer sur cette voie. Pour la Honolulu Fashion Week qui suivit, je présentais une magnifique robe en plumes finement brodées, et puis j'ai commencé à confectionner des bijoux pour la New York Fashion Week, le magazine *Vogue*, ainsi que des célébrités américaines. J'ai voulu renforcer mes compétences et c'est ainsi que j'ai intégré l'école de mode new-yorkaise Parsons School of Design, de laquelle je suis sortie diplômée en 2017. Aujourd'hui, je continue de créer des pièces variées, notamment des *tīfaifai*."

Comment as-tu évolué vers l'art du *tīfaifai* ?
"Je suis originaire de Moorea et ma mère est Tahitienne. J'ai toujours cherché à être proche de mes racines polynésiennes. Pendant une longue période de ma vie, j'ai vécu à Hawaii et c'est là où j'ai connu l'art du kilt hawaïen, une variante du *tīfaifai*. Dès les premiers cours, je me suis sentie portée par une communauté de passionnés qui m'ont généreusement partagé leurs savoirs. À ces ateliers, il y avait un homme, du nom de John Serrao, qui m'a aidée à faire mes premiers pas et qui, malheureusement, est décédé peu de temps après notre rencontre. Ça a été un moment fort pour moi, car j'ai pris conscience que, lorsqu'une personne part, c'est tout son savoir qui disparaît avec elle. Je me suis sentie la responsabilité de perpétuer les enseignements qu'il m'avait transmis et c'est ainsi que j'ai moi-même commencé à enseigner l'art du *tīfaifai* à Moorea et à Tahiti."

Où puises-tu l'inspiration pour tes *tīfaifai* ?
"J'essaye de raconter mon histoire au travers des motifs que je dessine ; ils symbolisent tous un moment spécial de ma vie. Une des mes créations représente les raies qui nagent dans le lagon devant chez moi, et avec lesquelles j'aime aussi nager. Un autre de mes *tīfaifai* met en avant les feuillages utilisés pour notre costume végétal du Heiva i Tahiti 2018. En règle générale, mes sujets préférés sont la faune et la flore polynésienne."

Quelles sont les étapes pour la réalisation d'un *tīfaifai ?*
"D'abord, j'imagine et je dessine le dessin de mon *tīfaifai* avant de le transformer en motif qui sera répliqué sur le tissu. Je choisi ensuite mon tissu et les coloris qui me plaisent, puis je passe le tout en machine et le repasse une fois sec. Je m'attelle alors au découpage du motif dans le tissu, une étape cruciale et minutieuse. Après cette dernière, il s'agira de positionner l'applique sur le tissu/ du fond, de l'épingler et de la bâtir, c'est-à-dire de la coudre grossièrement pour maintenir sa position. La dernière étape est la couture du *tīfaifai* à la main, point par point. Ce processus peut prendre plusieurs mois en fonction du temps que j'ai à y dédier quotidiennement."

Qu'est-ce qui te plaît dans l'art du *tīfaifai ?*
"J'aime me perdre dans mon travail. Lorsque je crée, je ne pense à rien et tous mes soucis s'évanouissent. J'aime aussi me dire que le travail que je fais aujourd'hui continuera de vivre bien après moi et qu'il sera une source d'inspiration et un moyen de raconter mon histoire.
Lorsque j'enseigne l'art du *tīfaifai*, j'aime le fait que mes élèves prennent conscience de tout le travail nécessaire pour la confection d'une pièce ; ils l'apprécient dès lors à sa juste valeur." ■

Aller plus loin avec le livre *Le tifaifai*

Paru en 2021 aux éditions Au Vent des îles, le livre *Le tifaifai* est l'ouvrage de référence sur l'art du *tīfaifai* en Polynésie française. Brillamment écrit par Michèle de Chazeaux et Marie-Noëlle Frémy, ce livre retrace l'art du *tīfaifai* d'hier à aujourd'hui, propose toute une panoplie de bons conseils, et établit le portrait de plus de trente *"tifaifaiseuses".* Avec ses très nombreuses illustrations (dont quelques-unes figurent ici), il plonge le lecteur dans un univers délicat et magnifique.

Par Pauline Sillinger

États-Unis : le désert de Sonora (partie 1/2)

À quelques heures de route de la ville de Los Angeles se trouve le plus grand désert d'Amérique du Nord et, incontestablement, un des plus fabuleux au monde : le désert de Sonora. Cette biorégion[1], riche d'histoire et de monuments naturels à couper le souffle, est le circuit écotouristique par excellence. À rajouter à sa *bucket list* de toute urgence !

Lorsque l'on pense aux États-Unis, il est plus commun de s'imaginer des décors urbains hyper modernes que de grandes étendues désertiques quasiment dépourvues d'infrastructures ou d'habitants. Et pourtant, c'est bien aux États-Unis, dans les États de Californie et d'Arizona, que se trouve le désert du Sonora. Large d'environ 300 000 km², la biorégion s'étend au-delà des frontières, puisqu'elle couvre également une partie du territoire mexicain.

Le désert de Sonora charme les visiteurs qui embarquent, le plus souvent au départ des villes de Phoenix ou de Tucson, pour un séjour surprenant et mémorable. On s'y rend pour apprécier des paysages absolument uniques au monde, pour faire un saut dans l'époque de la ruée vers l'or ou, encore, pour découvrir la culture amérindienne encore vibrante dans les réserves indigènes de la région. Dans toute la partie américaine du désert de Sonora, des dizaines de parcs et monuments naturels ont été aménagés pour l'accueil du grand public, ce qui facilite la pratique de l'écotourisme dans la région.

Les *palo verde* en fleurs illuminent le paysage désertique.

Crédit photo : Pauline Sillinger

Les ombres dramatiques des agaves sur le sol aride du Sonora

Crédit photo : Pauline Sillinger

Un désert qui bouscule les codes

Si le désert de Sonora vaut le détour, ce n'est pas simplement parce qu'il est immense, c'est surtout parce qu'il est fondamentalement différent de tous les autres déserts du monde.
L'eau est un facteur déterminant dans un écosystème désertique : elle est rare, elle est précieuse, et la vie ne peut être sans elle. Le désert du Sonora, lui, a la particularité de passer par deux saisons des pluies chaque année et les conséquences sont multiples. Tout d'abord, il y a l'impact sur la flore de la région. Cactus, agaves, palmiers… le Sonora abrite plus de variétés de plantes que n'importe quel autre désert du monde. On peut aisément y voir des plantes de très grande taille, ce qui est souvent impossible dans des conditions arides. C'est le cas de l'emblématique saguaro, un cactus géant qui peut atteindre quinze mètres de haut et qui ne pousse à l'état naturel que dans le désert du Sonora. Dans le Sud de l'Arizona, tout particulièrement dans le parc national de Saguaro et ses alentours, l'espèce domine le paysage.

Les floraisons des cactus au printemps

Crédit photo : Pauline Sillinger

[1]Une biorégion définit un territoire formant un ensemble naturel homogène, les frontières politiques n'ayant pas d'incidence sur cette dernière.

La randonnée est de mise en Arizona.

Crédit photo : Pauline Sillinger

Les insectes et animaux prospèrent également dans cet environnement plutôt clément. Jaguars, coyotes, colibris, chauves-souris, serpents à sonnette, lapins, lézards, scorpions… la liste des espèces animales qui peuplent le Sonora semble ne jamais finir. C'est un véritable paradis pour l'observation naturaliste.

Si la présence de l'eau ne peut que se deviner à certains endroits, le désert du Sonora c'est aussi des rivières, des lacs, et des corridors verdoyants qui sont essentiels à la vie de la biorégion. En effet, si les écosystèmes riverains ne concernent que 1% du Sud-Ouest américain, ils sont responsables de la survie de 80% des espèces sauvages de la zone.

La chasse aux couleurs

Lorsque l'on visite le Sonora, on se déshabitue vite de nos préconceptions sur les environnements désertiques. Le Sonora n'est ni une grande étendue de dunes de sable, comme le désert du Sahara en Afrique, encore moins un environnement lunaire, comme celui de la Vallée de la Mort au Nevada. Non, le Sonora nous apprend qu'un désert peut être non seulement plein de vie, mais aussi plein de couleurs. Ces dernières se révèlent avec subtilité à ceux qui prennent le temps d'observer.

C'est d'abord un éclat particulier créé par les roches incrustées de minéraux étincelants, tels que le mica ou le quartz. C'est encore les ombres des agaves plaquées sur le sol par le soleil puissant du désert. Puis, il y a les merveilleuses floraisons du printemps : les *palo verde* aux troncs vert pomme s'habillent de milliers de petites fleurs sucrées couleur or, les cactus produisent de grandes fleurs cireuses de couleur ivoire, fuchsia, orange et jaune, les *ocotillo* se dotent de dizaines de bouquets de petites cloches rouges. Arborer des fleurs très colorées est une technique que les plantes du désert utilisent pour attirer les pollinisateurs nécessaires à leur survie. Cette même technique est déclinée chez quelques-unes des 250 espèces d'oiseaux du Sonora. Certains mâles, tels que le moucherolle vermillon, affichent un plumage aux couleurs explosives pour maximiser leurs chances de se reproduire.

La nuit tombée, le spectacle des couleurs continue. Les couchers de soleil du Sonora sont intenses, les couleurs chaudes se succèdent et s'entremêlent, baignant tout le paysage dans une magnifique lumière dorée. Si les couchers de soleil du désert sont si beaux, c'est grâce à toutes les fines particules de poussière restée en suspension au cours de la journée. Ces dernières forment un filtre qui dissout les tons bleutés, laissant uniquement les orangés. ■

Retrouvez la partie 2/2 dans notre prochaine édition, vendredi 9 avril

Le moucherolle vermillon et son plumage chatoyant

Crédit photo : Anthony Zerafa

Comment et quand s'y rendre ?

Depuis l'aéroport international de Los Angeles, il y a l'option de prendre un vol d'environ une heure et demie vers Phoenix ou Tucson ou bien de rejoindre le désert de Sonora directement par la route (comptez six à sept heures de trajet). Dans les deux cas, une voiture sera de mise pour explorer le désert de Sonora sans stress. Le meilleur moment pour s'y rendre est incontestablement la fin du printemps (avril-mai), lorsque les plantes du désert sont en fleurs et que les températures ne sont pas encore trop extrêmes.

Trois bons plans dans le désert de Sonora

Se loger : pour apprécier le désert dans toute sa splendeur, il vous faudra camper (tente ou camping-car). N'ayez crainte : aux États-Unis, on campe à l'américaine ! Le système d'organisation des parcs nationaux et fédéraux est extrêmement bien fait : réservations et paiements en ligne et à l'avance, douches et toilettes spacieuses et très propres, gardes forestiers disponibles pour vous guider ou simplement surveiller la zone, etc.

Explorer : randonner en Arizona devrait être l'activité numéro un sur la liste de tous les visiteurs qui y séjournent. Il existe des centaines d'options dans la région qui permettent d'accommoder tous les niveaux et de satisfaire toutes les envies. Néanmoins, avec l'aridité, les températures extrêmes, les espèces vénéneuses et autres particularités du désert, randonner dans le Sonora n'est pas sans risques. Pensez toujours à vous renseigner sur les bonnes pratiques à adopter pour une randonnée en toute sécurité.

Se renseigner : situé à quelques minutes de voiture de Tucson, le Arizona-Sonora Desert Museum est l'un des meilleurs écomusées du monde. Il se divise en plusieurs zones, représentants les différents environnements et communautés animales et végétales qui constituent le Sonora. Le point fort du musée ? Ses programmes éducatifs hyper ludiques pour sensibiliser les visiteurs à l'écologie du désert. C'est l'endroit idéal pour commencer son séjour dans le Sonora de façon informée.

Attention, en raison de la situation sanitaire actuelle, ce programme est susceptible d'être modifié.

ÉVÉNEMENT

DU 1ER AU 30 AVRIL — **CAMPUS D'OUTUMAORO ET GALERIE WINKLER**

Exposition "Les peuples de l'eau", 2e opus de la Journée mondiale de l'art

Pour célébrer la Journée mondiale le 15 avril prochain, les commissaires d'exposition Valmigot Val et Here'iti VR ont pensé une programmation de temps forts rythmant le mois d'exposition des 59 artistes réagissant sur le thème "Les peuples de l'eau". Par ailleurs, une sélection d'artistes exposera à la galerie Winkler, en simultané, du 1er au 15 avril.

1er avril : Lancement de l'exposition
8h30 / 10h45 / midi : Visites commentées par les commissaires d'exposition
10h15 : Fragment dansé "O Vai ?" / Fragment musical : objet radio polymorphique par l'association Mana'art
10h45 : Atelier artistique avec Leia Chang Soi
11h30 : Fragment dansé "O Vai ?" / Fragment musical : objet radio polymorphique par l'association Mana'art
14 heures : Atelier artistique avec Leia Chang Soi
18h : Vernissage - Galerie Winkler

15 avril : Journée mondiale de l'art
8h30 / 10h45 / midi : Visites commentées par les commissaires d'exposition
10h30 : Rencontre avec Te Fare Natura
11 heures : Rencontre avec Moana Explorer
11h30 : Rencontre avec Oceania
14 heures : Atelier d'immersion avec Te Fare Natura et l'Institut polynésien de biomimétisme

29 avril : Journée de conférences *(programme dans le prochain agenda)*

EXPOSITION

JUSQU'AU 30 MARS — **GALERIE WINKLER**

Des "pierres organiques" signées Jean Paul Forest

La vie se construit à partir du minéral. Partant de ce constat, l'artiste a cherché comment, dans les pierres, pouvaient émerger des formes du monde biologique. Par des actions simples (perforer, fragmenter, assembler) et en conservant aux pierres leur forme naturelle, peut-on faire apparaître des structures organiques ? Avec les *Arborescences* s'exprime la croissance des plantes, du corail et des dendrites, mais aussi la vie disparue des fossiles et l'érosion des rivières. Les galets évidés préfigurent les *Coquilles et carapaces*, dont le contenant offre un habitat aux mollusques et crustacés. Enfin, les *Anthropomorphismes* sont un reflet de la construction à la fois cristalline et organique de ce que nous sommes : la figure humaine émerge de la roche. Ces différentes approches, expérimentées de 2016 à 2021, sont réunies dans l'exposition jusqu'au 30 mars.

ET AUSSI...

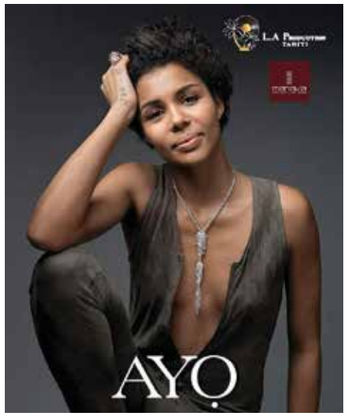

Concert de Ayo
Vendredi 26 mars
Hôtel Manava Moorea

Atelier DIY La linogravure et le linge de maison
Samedi 27 mars, de 8 heures à midi
Showroom Concrètement Design, vallée de Hamuta, Pirae
Sur réservation, tarif : 8 000 Fcfp, six personnes maximum

Exposition Devienne
Du 27 mars au 3 avril
Galerie Au Chevalet

Semaine de la mode
Jusqu'au 27 mars
Espace Art'griculture le Marché, Vaima

Rendez-vous avec Sea Shepherd Tahiti
Samedi 3 avril, 15 heures
Arue, côté mer

Exposition Myriam Stroken – Rétrospective
Du 6 au 30 avril
Galerie des Tropiques

MAISON DE LA CULTURE

CULTURE À L'AFFICHE
Jusqu'au 30 avril 2021
Dans le cadre du plan de relance sectoriel impulsé par le ministère de la Culture, Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la culture lance un programme d'animation, du 18 mars au 30 avril sous l'appellation "Culture à l'affiche". L'idée est de faire vivre la culture au travers de rendez-vous divers et variés, en renouant avec nos artistes locaux. Seront donc mis à l'honneur les groupes de musique, de danse, les humoristes au travers d'une programmation éclectique. Proposée en présentiel à 50% de la capacité d'accueil de la salle, et pour certains rendez-vous en live sur l'espace Culture chez vous de la Maison de la culture, l'objectif est de partager ces moments culturels qui nous font cruellement défaut depuis des mois. Tous les événements se tiendront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Gala de danse classique et contemporaine : *Le Lac des cygnes* par le Centre de danse Tschan
Vendredi 26 mars, à 18h30
et samedi 27 mars, à 17h30
Grand théâtre
Tarif unique : 3 000 Fcfp
Billets en vente auprès de l'école de danse

Soirée légendes avec Léonore Caneri, Minos et Karine Taea
Vendredi 26 mars, à 18h30
Paepae a Hiro
Entrée à 500 Fcfp

Concert : Les Nuits du Jazz avec le Big Band du CAPF
Vendredi 26 et samedi 27 mars, à 19h30
Petit théâtre
Tarif unique : 1 500 Fcfp / PMR : 1 000 Fcfp
Billets en vente sur place ou en ligne sur *www.maisondelaculture.pf*

Rencontres auteurs/éditeurs
Samedi 27 mars, de 10h30 à 11h30
Bibliothèque adultes
Entrée libre

Exposition d'acryliques par Nathalie Euryale
Du mardi 30 au samedi 3 avril, de 9 heures à 17 heures du mardi au vendredi, et de 9 heures à midi le samedi
Salle Muriāvai

Concert Toare avec Rod Danny's
Jeudi 1er avril, de 19 heures à 20h30
Paepae

Contenus en ligne "la Culture chez vous"
Une série de capsules sur des thématiques diverses est en cours de tournage pour alimenter la plateforme Culture chez vous et donner de la visibilité à nos arts traditionnels.
www.maisondelaculture.pf/culture-chez-vous

Abonnez-vous à la page Facebook

Contact : 40 544 544 ▪ maisondelaculture.pf

N'abîmons pas notre si belle langue, s'il vous plaît

"L'Inspecteur Matahiapo Columbo a parfaitement raison lorsqu'il dit que : *« Une langue vit, emprunte, donne et meurt. Mais qu'elle fasse son ménage et se corrige, s'il vous plaît. »* (Voir le dernier paragraphe de son article intitulé : *Halte au « franglais »*, paru dans le n° 448 du bimensuel *Tahiti Pacifique*, du 12 au 25 février 2021, sous la rubrique « Pertinences et impertinences ».)

J'ai toujours été très étonnée que les défenseurs des langues, tahitienne ou française, pour ne parler que de celles-là, ne se soient pas encore levés pour dénoncer les déviations qu'on leur inflige. Car, à force d'être incorrectement dites, répétées ou écrites, elles finissent par devenir la NORME et donc LA RÉFÉRENCE, tout simplement parce qu'elles ont été mal maîtrisées par ceux ou celles qui les prononçaient ou les écrivaient, tandis que les autres – qui les entendaient ou les lisaient – sont restés muets.

Mon propos de ce jour portera uniquement sur la langue tahitienne, bien que j'en aurais aussi à dire sur la langue française que l'on écorche à tout-va.

Je suis de la génération des enfants à qui l'ENSEIGNEMENT a interdit de parler le tahitien à l'école, mais qui s'exprimait très bien en français et encore à ce jour, sans prétention aucune. Je faisais la fierté de ma famille, car selon elle, la langue française était un atout qui m'ouvrirait plus tard les portes du savoir et de la connaissance. Elle n'avait pas tout à fait tort, sauf à m'interdire ma langue maternelle….

Mais je suis aussi de celle qui, jadis, a parlé le tahitien avec les grands-parents jusqu'à ce qu'ils disparaissent. Et correctement… Et qui a donc appris le vocabulaire, même si celui-ci s'est estompé, faute de pratique… Mais, qui revient grâce aux conversations avec quelques amies et, surtout, en écoutant les cours de tahitien dispensés à la télévision, même si, souvent, je n'arrive plus à suivre, tant le débit du locuteur est rapide…

Ceci, pour dire que je ne suis pas une puriste, loin s'en faut, mais trop c'est trop… au regard de ces quelques mots qui reviennent assez régulièrement.

Voyez par vous-mêmes !

On entend et on écrit :

- L'*Aremiti*. Or c'est : Le *Aremiti*.
- Le *tota* (la pièce de 1 franc). Or : c'est le *toata* (ne pas confondre cependant avec To'ata, la place (la prononciation n'est pas la même).

On entend aussi :

- Ta'a'one (la plage). Or : c'est Taaone (sans les glottales).
- Tematahoto'a (nom de famille très répandu à Tahiti et dans les îles. Or : c'est Tematahotoa (sans la glottale).

Alors, tout comme l'Inspecteur Matahiapo Columbo, je dirais que ceux et celles qui croient savoir fassent aussi leur ménage pour rechercher et revendiquer le juste savoir et corrigent leur ignorance, pour transmettre la juste parole et rien d'autre. N'abîmons pas notre si belle langue, s'il vous plaît."

Marguerite Virtos Tehuritaua

Avec mon forfait Prestige 8H de Vodafone, je peux appeler les USA et la France au tarif d'un appel local !

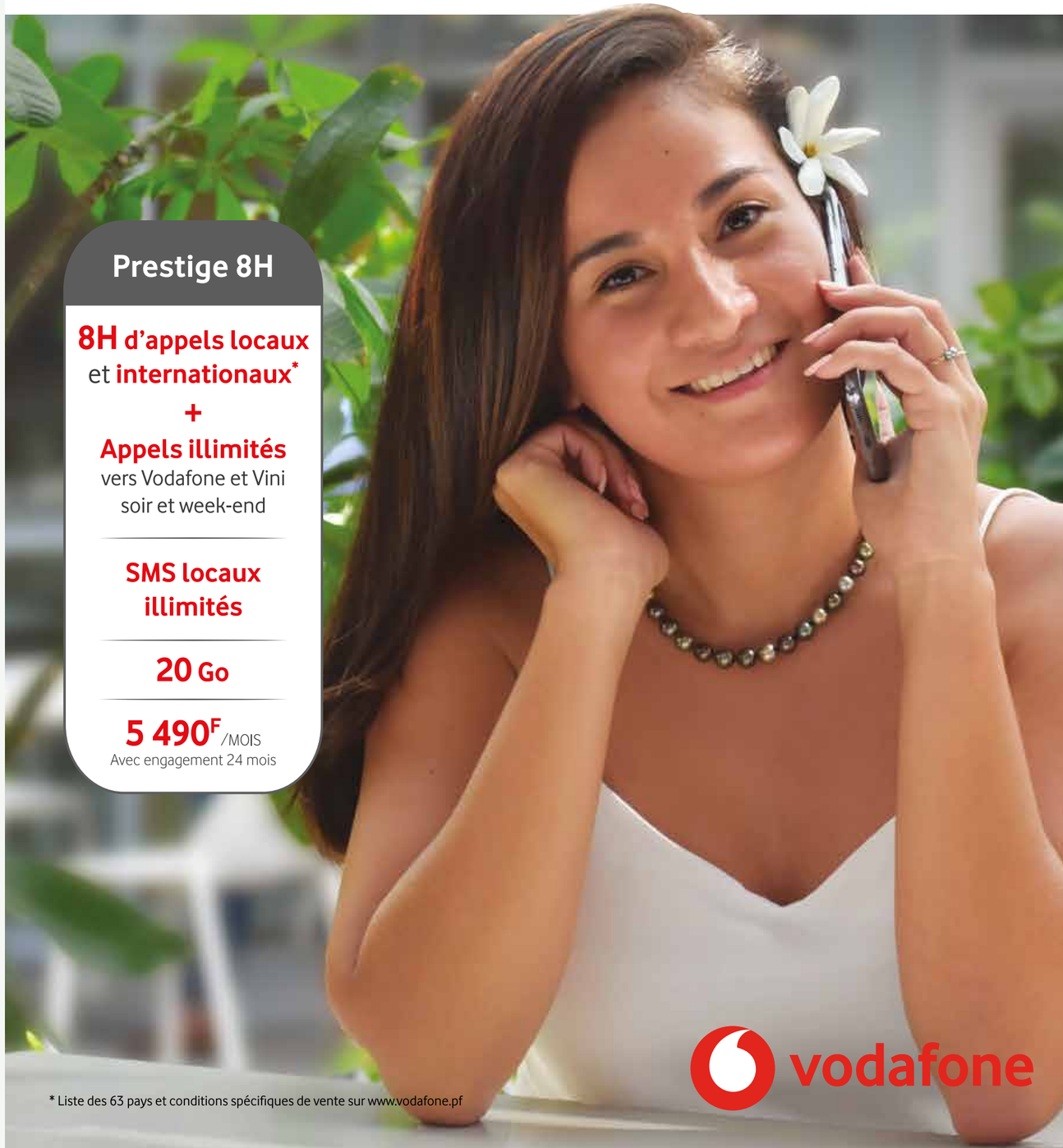

AUTEUR DE PAROLES EN 1946

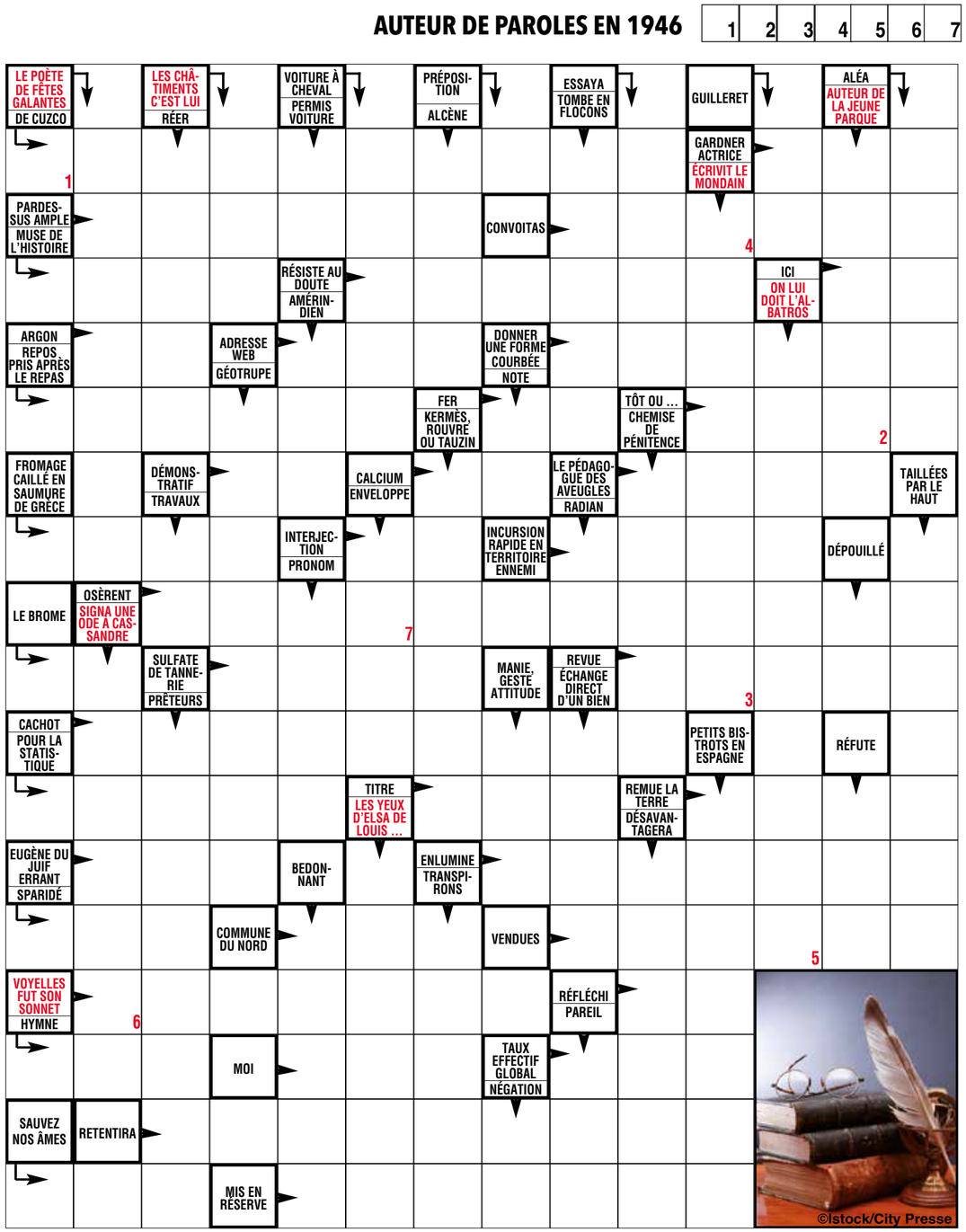

Mots croisés

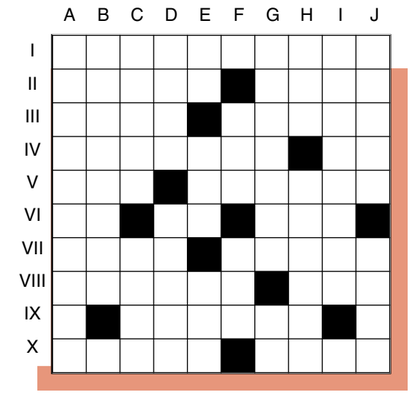

HORIZONTALEMENT

I. Morceaux de batterie. **II.** Barres parallèles. Fit sortir brutalement. **III.** Équipe le beaupré. Pour certains, sa main protège. **IV.** Dessus de lit. Ondes longues. **V.** Possessif. Se courbe en guise de soumission. **VI.** Tribunal d'instance. Cité champenoise. D'un auxiliaire. **VII.** Elle inspira Montherlant. Peintre français. **VIII.** En pleine régression. Sans falbala. **IX.** Drôlement entamée. **X.** Se croisaient sur le pré. Souverain déchu.

VERTICALEMENT

A. Praticien. **B.** Pierre fine. **C.** Étranger. Fils d'Aphrodite. **D.** Colonie des Phocéens. Notion de droit. **E.** Devant le Messie. Titre honorifique algérois. Parcours des yeux. **F.** Voile. Unité de centrale. **G.** Héros de la Résistance saxonne. Conjonction de coordination. **H.** Meuble. Contraires aux bonnes mœurs. **I.** Ville canadienne. **J.** Affluent de l'Elbe. Mettre en doute.

Solutions

Mots fléchés

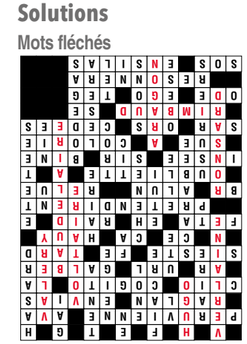

Mot mystère

CORONAIRE

Mot carré

Mots croisés

Top star

1 A-B-R-B-C-E-U-E ⇨ BARBECUE
2 U-O-C-S-N-H-A ⇨ CHOUANS !
3 S-L-D-E-E-P-O-S-E-S-S ⇨ LES POSSÉDÉS
4 M-T-A-A-O-W-N-C ⇨ CATWOMAN
5 O-S-A-L-P-A-L-A-R-I-Y ⇨ PALAIS ROYAL !

Mot mystère

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : **PREND UNE PLACE IMPORTANTE DANS NOS CŒURS (9 lettres)**

T	O	U	R	N	E	E	A	E	L	E	U	Q	E
R	E	R	G	O	T	E	U	C	O	S	R	S	T
E	C	N	D	I	V	O	R	C	E	U	U	P	P
F	H	O	A	T	R	O	P	H	I	E	L	O	E
L	U	E	R	C	E	X	E	I	I	R	I	U	D
E	C	S	E	U	E	B	I	R	A	C	A	T	A
T	H	S	E	R	I	O	M	U	R	Y	D	S	N
L	O	U	B	T	E	A	E	R	I	P	E	E	O
U	T	B	A	S	T	R	R	G	S	R	H	R	I
D	E	M	L	N	N	E	U	I	I	I	C	R	S
A	M	I	B	O	I	D	E	E	O	S	A	A	U
I	E	N	O	C	N	S	R	N	L	S	R	N	F
I	N	F	A	N	T	G	E	R	F	F	O	C	E
S	T	Y	L	E	T	H	N	I	E	L	S	E	N

ADEPTE
ADULTE
AMIBOÏDE
ARIOSO
ATROPHIE
BALBOA
CARIBE
CHÉDAIL
CHIRURGIEN
CHUCHOTEMENT
COFFRE
CONSTRUCTION
CREUSÉ
CYPRIS
DIVORCE
ÉCROUÉ
ERGOTÉ
ERRANCE
ETHNIE
EXÉCRÉ
FLEURÉ
FUSETTE
FUSION
INFANT
LOISIR
MOIRES
NIELSEN
NIMBUS
OBLONG
POUTSER
QUÉLÉA
RIEUSE
SÉRIER
SIESTE
STYLET
TENACE
TOURNÉE
TRÈFLE
URÉMIE

Quiz

1 – La fête de la musique existe en France :

A. Depuis 1980
B. Depuis 1981
C. Depuis 1982
D. Depuis 1983

2 – Qui est Paul Klee ?

A. Un chanteur
B. Un écrivain
C. Un sculpteur
D. Un peintre

1. Réponse - C : La fête de la musique existe en France depuis l'année 1982. **2. Réponse - D :** Paul Klee (1879-1940) est un peintre allemand. Il a créé dans ses œuvres un monde onirique qui participe de l'abstraction et du surréalisme. Il n'a été naturalisé suisse que quelques jours après sa mort.

Mot carré

Chaque ligne, colonne et carré doit contenir les neuf lettres que vous trouvez dans la grille. Placez ces lettres dans la réglette. Cherchez l'emplacement de chaque lettre. La grille résolue, il apparaîtra dans les cases grisées un MOT MYSTÈRE dont voici la définition **EXTRÉMITÉS D'UN RÉSEAU INFORMATIQUE**

				U				
		X	R		A	E		
E	U			N			M	A
		A				M		
T			A		E			U
		E				N		
X	I			E			T	N
		T	X		N	U		
				R				

Top star — Lambert Wilson

Si vous remettez en ordre les lettres mélangées, vous obtiendrez le titre de cinq films avec **Lambert Wilson**.
Les titres peuvent être composés de plusieurs mots.

1 A - B - R - B - C - E - U - E
⇨

2 U - O - C - S - N - H - A
⇨

3 S - L - D - E - E - P - O - S - E - S - S
⇨

4 M - T - A - A - O - W - N - C
⇨

5 O - S - A - L - P - A - L - A - R - I - Y
⇨

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

ABONNEZ-VOUS 1 an À VOTRE BIMENSUEL TAHITI PACIFIQUE

1 AN d'abonnement **23** numéros

PORTAGE - LITTORAL
8 050 Fcfp
Livraison le vendredi

VOIE POSTALE EN POLYNÉSIE
8 510 Fcfp

PORTAGE - HAUTEUR
9 200 Fcfp

VOIE POSTALE INTERNATIONALE
12 880 Fcfp
soit 108 €

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse (BP) : .....

.....

.....

Tél. : ..... Portable : .....

Email : .....

Abonnement : ❑ Portage ❑ Voie postale ❑ International

❑ Par chèque **à l'ordre de FENUA COMMUNICATION**(1)

❑ Par virement(2) Par Carte Bleue ❑ En ligne(3) ❑ À distance(4)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement :

• (1) Par chèque à l'adresse suivante :
Fenua Communication
B.P 40160 - 98713 Papeete
Tahiti - Polynésie Française

• (2) Par virement sur un de nos comptes ci-dessous :
Banque de Polynésie - N° 12149-06744 44001374305-53
Banque Socredo - N° 17469-00001 20036760000-33
Faites nous parvenir votre confirmation de virement par mail à **michel.cuneo@fenuacommunication.com**

• Par Carte Bleue :
(3) En ligne sur le site **www.tahiti-pacifique.com**
(4) À distance, sans frais, en nous confirmant votre abonnement par mail à **michel.cuneo@fenuacommunication.com**, envoi d'un lien de paiement direct par retour
(Opérations de paiement sécurisées)

Vous avez aussi la possibilité de passer à nos bureaux Fenua Communication
Immeuble Manarava, Shell RDO, Faa'a

Tahiti Pacifique est aussi en vente à
PARIS : Chez L'Harmattan, 16 rue des Écoles Paris 5e - Tél. : 01 46 34 13 71
NOUMÉA : Dans les points Presse

OFFRE NUMÉRIQUE
Votre magazine est aussi disponible en version feuilletable et interactive sur l'application **Tahiti Kiosque**
Disponible sur App Store — DISPONIBLE SUR Google play (uniquement hors Polynésie)

CONTACTEZ-NOUS POUR TOUT RENSEIGNEMENT ▪ Tél. : (689) 89 29 18 77 **▪ Email :** michel.cuneo@fenuacommunication.com

FOIRE AUX PNEUS

Du 1er Avril au 31 Mai

1 pneu acheté, -40% sur le 2ème*!

APLUS	165/70R13	4960F	~~6200F~~
APLUS	175/65R14	5600F	~~7000F~~
APLUS	185/65R14	6160F	~~7700F~~
APLUS	185/65R15	6160F	~~7700F~~
HILO	195/55R15	6240F	~~7800F~~
APLUS	225/40R18	8960F	~~11200F~~
SPORTRAK	245/70R16	12000F	~~15000F~~
BRIDGESTONE	255/70R16	14400F	~~24000F~~

APLUS HILO SPORTRAK BRIDGESTONE

Exemple : Prix d'un pneu si 2 pneus achetés (hors montage)

*et de nombreuses autres offres sur les pneus VL, 4x4 et SUV dans la limite des stocks disponibles

AUTO express

Lundi au Vendredi de 7h00 à 16h00 - Samedi de 8h00 à 11h30
info@autoexpress.pf autoexpress.tahiti

FARE UTE 40 480 666
TITIORO 40 455 717 EN FACE DE SOMAC
PUNARUU 40 832 829
TARAVAO 40 570 625

32 points vérifiés + Contrôle Forfait Sécurité OFFERT

SOURCE OF POWER

BATTERIE MONBAT AGM 12V
060AH +D (560 EN) **20 000 Fttc**
070AH +D (760 EN) **21 900 Fttc**
080AH +D (840 EN) **23 900 Fttc**

BATTERIE START EFB SERIES 12V
060AH +D (560 EN) **12 760 Fttc**
070AH +D (680 EN) **15 500 Fttc**
080AH +D (740 EN) **16 900 Fttc**

BATTERIE MONBAT HD SERIES 12V
140AH +G (800 EN) **26 900 Fttc**
225AH +G (1300 EN) **44 900 Fttc**

BATTERIE MONBAT F SERIES 12V
080AH +D (720 EN) **16 500 Fttc**
F SERIES ASIA 12V
035AH +G (300 EN) **8 000 Fttc** PETITE COSSE
F SERIES ASIA 12V
045AH +D (330 EN) **9 500 Fttc**
F SERIES ASIA 12V
045AH +D (330 EN) **9 500 Fttc** PETITE COSSE
F SERIES ASIA 12V
045AH +G (330 EN) **9 500 Fttc**
F SERIES ASIA 12V
060AH +G (450 EN) **11 600 Fttc**

BATTERIE MONBAT D SERIES 12V
050AH +D (360 EN) **9 900 Fttc**
050AH +G (360 EN) **9 900 Fttc**
052AH +D (420 EN) **9 900 Fttc**
062AH +D (540 EN) **10 900 Fttc**
065AH +D (580 EN) **11 900 Fttc**
070AH +G (640 EN) **12 900 Fttc**
075AH +D (680 EN) **13 500 Fttc**
080AH +D (720 EN) **16 500 Fttc**
095AH +D (750 EN) **16 900 Fttc**
095AH +G (750 EN) **16 900 Fttc**

BATTERIE MONBAT SMF SERIES 12V
180AH+G (1200 EN)
33 900 Fttc

Fare Ute - Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 - Samedi de 8h00 à 12h00
Tél. **40 500 550** / Fax **40 410 886**

EQUIP Auto La grande surface de l'auto

www.equipauto-tahiti.pf / info@equipauto-tahiti.pf

RENAULT
La vie, avec passion

Renault E-TECH

Le meilleur de Renault, l'hybride en plus.

Renault CAPTUR
Hybride, 160 cv
à partir de **3 790 000 F**

Renault CLIO
Hybride, 140 cv
à partir de **2 650 000 F**

Renault, pionnier et leader des voitures électriques en Europe, met aujourd'hui son expérience au profit d'une gamme hybride. Grace à sa technologie brevetée E-TECH, la gamme hybride de Renault allie performance, écologie et plaisir de conduite.

- Jusqu'à **80% de conduite électrique**
- Jusqu'à **40% d'économies de carburant**
- **Réactivité augmentée** au démarrage et à l'accélération

SODIVA L'AUTOMOBILE EN POLYNÉSIE / Front de Mer / Papeete / Tél. 40 46 39 00 / www.groupe-sodiva.com / Renault Tahiti

Photos non contractuelles.